

Rapport de gestion 2007

1	RAPPORT A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE.....	2
2	CHIFFRES CLES & RESULTATS CONSOLIDES	3
3	FAITS MARQUANTS 2007.....	6
4	ACTIVITE.....	8
	4.1 FRANCE.....	8
	4.2 INTERNATIONAL.....	12
5	GESTION DES RISQUES	15
6	RESSOURCES HUMAINES	23
7	PERSPECTIVES 2008.....	24
8	RAPPORT FINANCIER.....	25
	8.1 BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2007.....	26
	8.2 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2007	27
	8.3 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES.....	28
	8.4 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2007	29
	8.5 ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES	30
9	INFORMATIONS JURIDIQUES	67
	9.1 ORGANIGRAMME JURIDIQUE SIMPLIFIE AU 31-12-07	67
	9.2 MOUVEMENTS RELATIFS AUX FILIALES ET PARTICIPATIONS	68
	9.3 AUTRES INFORMATIONS JURIDIQUES	69
	9.4 FONCTIONS ET MANDATS DES MANDATAIRES SOCIAUX DE LASER COFINOGA	70
	9.5 REMUNERATIONS ET AVANTAGES SOCIAUX VERSES AUX MANDATAIRES SOCIAUX DURANT L'EXERCICE 2007.....	72
	9.6 RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LASER COFINOGA ETABLI CONFORMEMENT A L'ARTICLE L 225 – 37 DU CODE DE COMMERCE	73
	9.7 PROJET DE RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 30 AVRIL 2008	80
	9.8 DECLARATION DES PERSONNES PHYSIQUES	83
	9.9 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	84

LASER COFINOGA

Société anonyme au capital de 100 000 000 euros

Siège social : 66 rue des Archives - PARIS 3ème

682 016 332 RCS PARIS

>>>>>>>><<<<<<<<<

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 30 AVRIL 2008

1 Rapport à l'Assemblée Générale Mixte

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Mixte afin de vous rendre compte de l'activité de la Société ainsi que de celles des filiales au cours de l'exercice 2007 et notamment de soumettre à votre approbation les comptes sociaux et consolidés.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président du Conseil d'Administration

Monsieur Philippe Lemoine

Directeur Général

Monsieur Michel Philippin

Administrateurs

La Société Anonyme des Galeries Lafayette représentée par Monsieur Philippe Houzé,

Madame Ginette Moulin,

Monsieur Ugo Supino,

La société Cetelem représentée par Monsieur François Villeroy de Galhau,

Monsieur Gérard Chaurand,

Monsieur Philippe Reffay,

Monsieur Bruno Salmon.

Secrétaire du Conseil

Monsieur Dominique Perego

Actionnaires

Lafayette Services-LASER à 100%

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Commissaires titulaires

Cabinet Cailliau Dedout et associés

PricewaterhouseCoopers

Ernst & Young Audit

Commissaires suppléants

Monsieur Didier Cardon

Monsieur Pierre Coll

Monsieur Jean-Marc Montserrat

LaSer Cofinoga est une filiale à 100% de LaSer, leader européen des "services d'intermédiation et de relation client".

L'activité de LaSer Cofinoga porte sur toutes les techniques des cartes de paiement et du crédit à la consommation, avec une implantation géographique couvrant neuf pays européens (France, Angleterre, Belgique, Danemark, Espagne, Irlande du Nord, Pays-Bas, Pologne, Portugal).

Cette activité de crédit est intégrée à la stratégie globale de LaSer qui, né de l'alliance du crédit et du marketing, développe toute une gamme de solutions en matière de gestion et de valorisation des portefeuilles clients de ses partenaires, de la prospection, la fidélisation à l'animation sur le lieu de vente, et propose aux particuliers toute la gamme de crédit à la consommation (prêt renouvelable ou classique, regroupement de crédit etc.).

LaSer Cofinoga gère en Europe :

- plus de 11 millions de clients
- Environ 9,5 millions de cartes de paiement (privative, crédit/débit, bancaire)

En France, LaSer Cofinoga est :

- N°2 du regroupement de prêts (*)
- N°3 du crédit à la consommation (*)
- N°3 du financement du micro crédit social
(*) des sociétés financières

LaSer Cofinoga est un groupe autonome dans son développement s'appuyant sur l'actionnariat de sa maison-mère LaSer, qui est réparti paritairement entre deux actionnaires puissants et complémentaires, Cetelem (groupe BNP Paribas) et le groupe Galeries Lafayette.

2 Chiffres Clés & Résultats Consolidés

En millions d'Euros	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Var 07/06
Production (1)							
Activités propres France	2 456	2 598	2 716	3 232	3 633	3 856	6,1%
Partenariats France	1 245	1 561	1 787	1 923	2 013	2 089	3,8%
International	2 014	2 550	2 847	3 011	2 093	2 426	15,9%
Total	5 715	6 709	7 350	8 166	7 739	8 371	8,2%
Encours bruts gérés au 31 décembre (1)							
Activités propres France	4 064	4 327	4 745	5 653	6 393	7 121	11,4%
Partenariats France	958	1 004	1 236	1 483	1 727	1 946	12,7%
Gestion pour compte de tiers	1 537	1 428	190	224	276	366	32,8%
International (2)	2 343	3 383	4 109	4 659	2 826	3 277	16,0%
Total	8 902	10 141	10 280	12 019	11 222	12 710	13,3%
Effectifs au 31 Décembre (1)	3 644	4 192	4 510	4 945	5 052	5 732	680
Produit net bancaire consolidé	708	812	921	1 025	1 123	1 277	13,7%
<i>A périmètre comparable (4)</i>							<i>10,3%</i>
Résultat brut d'exploitation	259,5	304,1	432,4	476,2	531,2	654,7	23,2%
<i>A périmètre comparable (4)</i>							<i>19,6%</i>
Résultat d'exploitation net du coût du risque	139,4	158,0	187,6	211,4	246,7	286,9	16,3%
<i>A périmètre comparable (4)</i>							<i>14,0%</i>
Résultat net part du Groupe	90,0	96,4	114,0	146,2	222,6	189,4	-14,9%
<i>A périmètre comparable (4)</i>							<i>14,3%</i>
en %							
Coefficient d'exploitation	63,3	62,5	53,1	53,5	52,7	48,7	
Rendement après impôts des fonds propres durs actionnaires	20,1	19,1	20,2	26,0	31,7	20,8	
Ratio de solvabilité	11,5	12,2	14,8	11,9	13,6	12,6	
Capitaux propres consolidés de LaSer Cofinoga (3)	733	902	1 168	1 420	1 607	1 773	10,3%

(1) en considérant 100% des filiales et 100% de leurs effectifs et non la quote-part détenue par le Groupe

(2) Taux de change budgétaire

(3) Capitaux propres au 31 décembre, y compris intérêts minoritaires & dettes subordonnées

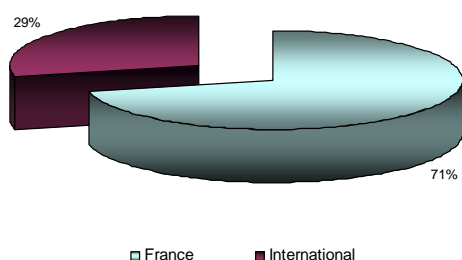
(4) Le comparable correspond au retraitement des effets périmètre liés aux acquisitions en 2007 (LSN, Fidexis) et à la cession des filiales italiennes en 2006.

L'activité 2007 de LaSer Cofinoga

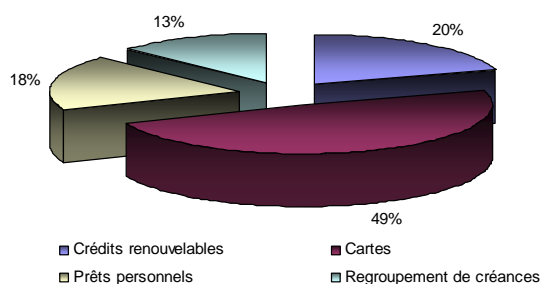
Avec une croissance des encours gérés de 13,3% et du résultat d'exploitation de 16,3%, LaSer Cofinoga a confirmé, en 2007, sa forte capacité de réaction face à un environnement global qui s'est soudainement dégradé sur le dernier semestre 2007, avec notamment les perturbations constatées sur les marchés financiers.

Les commentaires qui suivent portent sur des données comparables établies en application du référentiel comptable IFRS, tel qu'adopté par l'Union Européenne et en vigueur à cette date.

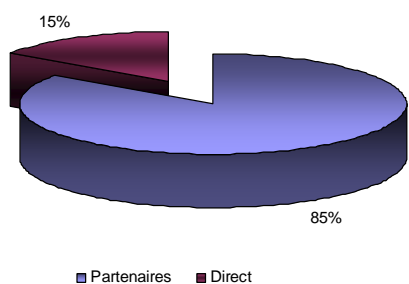
Production : 8,4 milliards d'euros, +8,2%



La production de l'International progresse de près de 16% principalement en Pologne, aux Pays-bas, au Portugal et au Danemark.



La production du regroupement de crédit ne représente que 13% du total mais a progressé de 47% en 2007.



Sur la base de son savoir-faire en France, LaSer Cofinoga a développé à l'International l'acquisition de clients par des média en direct. La progression de la production générée par ce canal a été de 16,5%.

Encours bruts gérés : 12,7 milliards d'euros, +13,3%

La croissance de l'encours géré à fin décembre 2007 est de 13,3% par rapport à 2006. Cette évolution se caractérise par :

- Une croissance tant à l'International qu'en France : le total de l'encours des activités en France, 9,4 milliards d'euros, est en hausse de 12,3% ; à l'International la progression de l'encours total est de 16% pour atteindre 3,3 milliards d'euros. Cette croissance est particulièrement prononcée en Pologne, Espagne et au Danemark avec des encours en hausse respective de 105%, 26% et 25%.
- Un poids grandissant du regroupement de crédit : l'activité regroupement de crédits, développée dès 2003, est en forte croissance avec un encours à fin décembre 2007 en France de plus de 2 milliards d'euros, et ce grâce à une bonne maîtrise de la distribution en multi canal. Dans un même temps, les produits de crédit renouvelable ont connu un ralentissement de leur croissance,

l'encours à fin 2007 croît de +3,2% par rapport à 2006. L'ensemble du marché français du crédit renouvelable a connu cette tendance (+4,2% encours ASF à fin septembre 2007).
A l'International, l'encours généré par les prêts personnels et le regroupement de crédit représente 40% du total.

- Un dynamisme équilibré des canaux de distribution : la distribution en direct des produits financiers de crédit représente 25% du total des encours et a été en progression de 13,7% en 2007. L'encours généré par une distribution de crédit au travers de partenariats commerciaux et de courtiers est en hausse de 13,1%.

Résultat d'exploitation : 286,9 millions d'euros, +16,3%

Ce résultat d'exploitation, qui est en hausse de 14% à périmètre constant, confirme en France comme à l'International les tendances suivantes :

- Une baisse du taux de marge des crédits (11,58% en 2007 versus 12,08% en 2006) due essentiellement à la mise en place de réglementations pesant sur les marges, aux effets de mix produit en France (liés à la croissance des crédits de regroupement de créances), et à la progression des encours douteux peu ou non rémunérés.
- Une hausse du taux de risque sur encours moyen, 2,2% en 2007 versus 1,7% en 2006. Au total, la croissance du coût du risque intégrant l'actualisation selon les méthodes IFRS et à périmètre comparable, est de 20,3% contre une progression de l'encours moyen de 14%. Cette évolution du niveau de risque s'explique par le positionnement géographique des développements de LaSer notamment en Pologne, ainsi que par une hausse intrinsèque du risque dans certains pays comme la France et l'Espagne. Cette dernière est induite par la situation économique des emprunteurs et par l'impact de nouvelles réglementations permettant aux emprunteurs un accès plus aisé à la suppression de leur dette, comme c'est le cas en France avec la réglementation Borloo.
- Les deux tendances ci-dessus sont compensées par une bonne maîtrise des frais généraux et une optimisation des frais commerciaux.
 - o Le coefficient d'exploitation est de 48,7% en 2007 contre 52,7% en 2006. Cette amélioration significative est le résultat de plans d'économies et des efforts de gestion mis en œuvre depuis le premier trimestre 2007 pour faire face au changement d'environnement.
 - o A périmètre constant, l'amélioration du coefficient d'exploitation est aussi notable dans les activités françaises (46,1% en 2007 contre 50,3% en 2006) que dans les activités Internationales (54,1% contre 57,9%).

Le produit net bancaire de 1,3 milliards d'euros est en progression de 13,7%. A périmètre constant cette croissance est de 10,3% ; 8,9% en France et 13,2% à l'International.

L'impact d'un rétrécissement des marges se traduit par un effet de croissance, retraitée en comparable, des produits d'intérêts limités à 13,7% pour une progression des charges d'intérêts à 43,3%.

Résultat net part du groupe: 189,3 millions d'euros, -14,9% et +14,3% en comparable après retraitement des effets de périmètre

La cession de la filiale italienne en 2006 a généré une plus-value nette d'impôt de 63,8 millions d'euros ; la finalisation de cette opération a permis de dégager un gain complémentaire de 3,5 millions d'euros en 2007. Retraité de ces éléments et des changements de périmètre liés aux acquisitions de 2007 le résultat net part du groupe de LaSer Cofinoga est en croissance de 14,3%.

3 Faits Marquants 2007

Croissance externe

- Depuis avril, LaSer Netherlands est filiale à 100% de LaSer Cofinoga suite au rachat des 40% du capital que détenait SNS Bank. LSN a un encours de 776 millions d'euros au 31 décembre et est leader aux Pays-Bas sur les marchés des cartes privatives et du financement sur le lieu de vente.
- Depuis décembre, Fidexis est, en Belgique, filiale à 100% de LaSer Cofinoga suite au rachat des 51% du capital que détenait Dexia. Fidexis a un encours au 31 décembre de 197 millions d'euros.
- En décembre, LaSer Cofinoga a augmenté sa participation dans le capital de Financo passant ainsi de 3,5% à 15%, confirmant ainsi sa volonté de renforcer sa collaboration avec cette filiale de la Compagnie Financière du Crédit Mutuel de Bretagne.

Accords commerciaux

- LaSer UK a signé un contrat portant sur le lancement d'une carte MasterCard en co-branding enrichie d'un programme de fidélisation pour Flybe, première compagnie aérienne régionale indépendante d'Europe et dans le domaine du bricolage avec Focus.
- Un partenariat entre LaSer Cofinoga et Banque AGF, portant sur la vente croisée de produits d'assurance et de crédit à la consommation sur la base de leur clientèle respective, a été mis en place opérationnellement en mai. Ce partenariat est significatif du renforcement de LaSer Cofinoga dans le domaine Banque/Assurance.
- Un nouveau partenariat signé en mai, avec Post Danmark va permettre à EkspresBank, la filiale danoise de LaSer Cofinoga, d'élargir la gamme de produits vendus dans les 166 bureaux de poste.
- Un accord signé avec Yves Rocher France donne à Médiatis l'exclusivité totale concernant la distribution de crédit aux particuliers des clients Yves Rocher.
- Sygma Bank Polska a signé avec Selgros, deuxième distributeur de gros pour professionnels en Pologne, un contrat portant sur le lancement d'une carte co-brandée complétée d'une offre de produits de crédits renouvelables.
- Credifin, la filiale portugaise de LaSer Cofinoga, a signé un contrat de distribution de crédits avec Groupama.

Enrichissement de l'offre

- Depuis la levée de l'interdiction des cartes co-brandées en France le 1^{er} octobre 2007, LaSer Cofinoga a saisi l'opportunité pour lancer, avec Galeries Lafayette, la première carte co-brandée dans l'univers des grands magasins en France, et en partenariat avec Banque du Groupe Casino, la MasterCard Casino et la Gold MasterCard Casino.
- En mars, LaSer Cofinoga et Paypal ont signé un accord de partenariat ouvrant les portes de l'e-paiement à la carte Cofinoga.
- Au Pays-Bas le partenariat avec Ikea a été étendu à la gestion de la carte de fidélité Ikea, dépassant le million de membres en 7 mois.
- En accompagnement de leur politique partenariale, EkspresBank, la filiale danoise, et Fidexis, la filiale belge, ont lancé leur produit de carte bancaire.
- Crédifin a renforcé son partenariat avec le Groupe Sonae, leader de la distribution au Portugal, en mettant en place une carte de fidélisation avec Modelo/Continentes qui a atteint 2,5 millions membres en un an.

Image & Innovation

- En juin, LaSer a présenté à ses partenaires et prestataires son nouveau logo, représentatif du positionnement de LaSer et sa filiale LaSer Cofinoga en tant que marque comportementale.



- LaSer Cofinoga maintient le cap de l'innovation en mettant l'accent en 2007 sur la dématérialisation des processus et la simplification des parcours clients :
 - Avec des modes d'ouvertures de contrats à distance de nouvelle génération : signature électronique pour la souscription de produits financiers
 - Avec un système d'alerte en temps réel du suivi de demande de prêt via email et/ou SMS utilisé par Médiatis
 - Avec le transfert des meilleures pratiques de relation client en face à face vers Internet : chat et visioconférence avec un conseiller financier sur le site 123credit.com
 - Avec des outils de financement plus souples et plus adaptés aux besoins des clients internautes et du secteur e-commerce : réserve financière « Je Peux avec Cofinoga » !
 - Avec la possibilité de souscrire un service de e-relevé.

4 Activité

4.1 France

LaSer Cofinoga est un acteur majeur du marché français des crédits à la consommation.



Le Groupe distribue une gamme complète de produits de crédits à la consommation.

Ces produits regroupent :

- les cartes de paiement (privatives, réseau Cofinoga, bancaires co-marquetées) assorties d'options personnalisées en matière de paiement.
- Les crédits renouvelables
- les crédits classiques affectés
- les prêts personnels classiques non affectés, destinés au financement de véhicules, à l'équipement de la maison, aux travaux ...
- Les prêts personnels classiques dédiés aux regroupements de crédits
- L'assurance de biens et de personnes

LaSer Cofinoga a mis en place au fil des années sur le marché français une stratégie de distribution multi canal.

- Les produits de crédit à consommation de LaSer Cofinoga sont ainsi proposés dans le cadre d'accords de partenariats passés avec de nombreux acteurs du monde de la distribution.
- Une approche directe de la clientèle est également pratiquée par LaSer Cofinoga, en particulier via sa filiale Médiatis.
- LaSer Cofinoga a développé des contrats de coopération avec de nombreux courtiers et réseaux de courtage, afin de développer la vente des prêts classiques, notamment destinés aux regroupements de crédit.
- Enfin, LaSer Cofinoga est présent sur le canal du WEB, grâce à des opérations de ventes de produits de crédit en direct, ou en accompagnement de partenaires appartenant au monde du e-commerce.

Le marché du crédit à la consommation en France.

Les données statistiques émises par l'ASF (Association Française des Sociétés Financières) affichent pour l'année 2007 un volume de production des établissements de crédits spécialisés en croissance de 3% par rapport à 2006.

Ce volume de croissance modéré masque de profondes disparités entre les différents produits de crédit à la consommation. Ce sont les catégories des prêts personnels classiques intégrant les prêts destinés à des regroupements de créances qui affichent la progression la plus significative en 2007 par rapport à l'année précédente (+10.4%).

L'année 2007 a été caractérisée par l'entrée sur ce marché très porteur de nombreux intervenants, démultipliant les offres de cette catégorie de prêts classiques.

A l'inverse, l'année 2007 a enregistré un retournement de tendance très significatif sur le marché des crédits renouvelables avec des volumes de production en décroissance (-0.6%) par rapport à 2006.

Les activités France de LaSer Cofinoga

Les activités de crédit avec les enseignes commerciales partenaires

L'année 2007 a été marquée par des avancées commerciales et partenariales importantes dans la poursuite de la stratégie 2006.

Le 2 avril 2007, l'accord avec Banque AGF portant sur la vente croisée de produits d'assurance et de crédit à la consommation sur leur base clients, a été lancé. Avec ce partenariat, LaSer Cofinoga renforce de manière significative sa présence dans le domaine de la Banque/Assurance.

Dès le 1^{er} Octobre, LaSer Cofinoga, qui se préparait depuis longtemps déjà à cette opportunité, a lancé avec les Galeries Lafayette la carte MasterCard GL. L'enjeu pour notre partenaire est de recruter de nouveaux clients et de maintenir son leadership en terme d'innovation. LaSer Cofinoga s'est positionné ainsi d'emblée comme un acteur majeur sur ce nouveau marché.

L'année 2007 aura également permis la poursuite de la croissance de l'activité e-commerce (+90% de production versus 2006) avec de surcroît un certain nombre d'appels d'offre en cours qui permettront d'accroître le nombre de partenariats signés avec les principaux acteurs du Web.

Dans la logique du positionnement de LaSer Cofinoga sur le marché de l'Internet, la Net Réserve, activée en 2007, va faciliter l'approche de nouveaux partenaires. Ce moyen de paiement donne accès à une réserve de crédit disponible immédiatement, permettant de régler son achat en différé, au comptant ou à crédit et de bénéficier gratuitement d'une triple assurance (achat, livraison, assistance). Enfin début mars 2007, LaSer Cofinoga et PayPal ont signé un accord de partenariat qui offre à la carte Cofinoga une excellente opportunité dans le domaine du e-paiement.

Les activités de crédit avec un recrutement en direct et avec partenariats

Dans un contexte de marché difficile, Médiatis a su conserver sa dynamique de croissance.

Les investissements réalisés sur la notoriété de la marque ont contribué au maintien de cette dynamique, Médiatis se plaçant désormais en terme de notoriété en quatrième position sur le marché français (Source : Enquête TNS Sofres Octobre 2007).

La production de crédits de Médiatis a progressé durant l'année 2007 de 2,5% par rapport à 2006, essentiellement portée par les produits prêts classiques dédiés au regroupement de crédit, en croissance de +47%, et qui a représenté 35% du total.

La stratégie de positionnement sur le média Internet aura été particulièrement contributive dans la progression de l'activité de Médiatis. Le média Internet représente désormais 22% du poids de la production 2007, au même niveau désormais que le média Presse, et pour la première fois à un niveau plus élevé que le média traditionnel des bases de données clients.

Médiatis a fortement renforcé durant l'année 2007 son potentiel de recrutement client en face à face, grâce à l'ouverture de 3 nouvelles agences « porte-drapeaux » de la marque au centre de 3 grandes villes françaises, Toulouse, Lille et Marseille.

En 2008 les priorités de Médiatis seront d'optimiser les stratégies marketing multi-canaux, tout en renforçant le positionnement de la marque sur la valeur du « Service Client ».

Les activités de crédit avec un recrutement par réseau de courtage

Dans le cadre du marché du regroupement de crédits, la filière courtiers représentée par la société DCAC, Dax Courtages Assurances Crédit, a poursuivi son développement en 2007 avec une croissance de la production de 50%. Cette filière compte désormais 125 collaborateurs. A noter que de nouveaux locaux leur ont été mis à disposition en décembre 2007 à Pau.

L'animation commerciale du réseau (environ 500 courtiers) se fait depuis fin 2007 par la mise en place de visites par les commerciaux terrains.

Un nouveau produit prêt personnel classique dans la catégorie des regroupements de crédit avec une garantie sous forme de caution a également été mis sur le marché grâce à un partenariat avec Générali.

Le potentiel de recrutement et de vente en face à face du Groupe LaSer Cofinoga a également été renforcé par l'activité du réseau de courtiers Assurtis qui commercialise sous cette enseigne les produits d'assurance du Groupe de Courtage April, ainsi que les produits de crédits de la marque Médiatis.

Le réseau Assurtis comptait à la fin de l'année 2007 un nombre de 50 franchisés répartis dans toutes les régions françaises.

Partenariats financiers en France

Banque du Groupe Casino, filiale commune avec le Groupe Casino,

Durant l'année 2007, la production crédit a progressé de +7% pour un volume de 530 millions d'euros. Conjointement l'encours de la Banque a connu une progression de +17,5% pour atteindre, à fin décembre, 972 millions d'euros.

Le premier élément contributif de la croissance 2007 de l'activité de la Banque du Groupe Casino, est la poursuite du développement de son activité au sein des enseignes commerciales du Groupe Casino avec :

- l'accélération du recrutement de nouveaux clients dans les hypermarchés Casino
- la confirmation du développement de l'activité commerciale avec les supermarchés Casino
- la réussite du nouveau partenariat avec l'enseigne Cdiscount, qui représentait au 31 décembre 2007 près de 8% de l'encours total de Banque du Groupe Casino pour un montant de 76,8 millions d'euros.

Le deuxième facteur de croissance de l'activité en 2007 a été la mise en place d'une politique active de renforcement des nouveaux médias.

Ainsi, Banque du Groupe Casino a consolidé son réseau d'agences avec l'ouverture en 2007 de 3 agences supplémentaires, portant ainsi à 19 le nombre d'agences Banque Casino à fin décembre 2007.

Banque du Groupe Casino a également développé en 2007 le média Web Banque Casino.fr à destination des clients du Groupe Casino, et mis en place un rayon financier dans un dispositif commercial multi enseignes dans le département des Bouches du Rhône.

Le troisième levier de croissance a été la continuité du développement de l'offre et de la marque.

La mise en place de la nouvelle identité visuelle de la marque Banque Casino, le lancement progressif de la carte bancaire co-marquée MasterCard Casino, et l'amélioration de l'offre commerciale sur le produit Regroupement de Créances, en ont été les arguments essentiels.

Pour l'année 2008, Banque du Groupe Casino entend poursuivre sa stratégie de croissance forte, en s'appuyant notamment sur les enseignes du Groupe Casino, sur son offre enrichie des prêts personnels classiques regroupements de crédits et sur son développement sur le marché du e.commerce grâce à l'enseigne Cdiscount.

CDGP, Compagnie de Gestion et des Prêts, filiale commune avec Quelle SAS,

La mise en place d'un nouveau processus de recrutement de cartes par téléphone chez son partenaire Quelle, a permis d'afficher une très forte progression des recrutements, et de soutenir la production réserve d'achat malgré un contexte de Vente à Distance difficile.

Ajouté au développement de l'activité fidélisation des comptes prêts personnels renouvelables, cela a compensé le retrait constaté en acquisition sur ces mêmes comptes et en réserve financière, en corrélation avec le recul du marché du crédit revolving en France.

2007 aura vu le lancement d'un nouveau partenariat avec l'enseigne Baby Walz, qui sera suivi courant 2008 par la concrétisation de partenariats avec plusieurs sites de e-commerçants.

A fin 2007, CDGP affiche un encours de 405 millions d'euros en progression de près de 22% par rapport à fin 2006.

Grâce à un bon rendement de l'encours, à des frais commerciaux et frais généraux optimisés, à un impayé maîtrisé sur les nouvelles productions, le résultat opérationnel courant analytique de CDGP est en forte progression (+60%) par rapport à 2006.

BANQUE SOLFEA, filiale commune avec Gaz de France,

En termes de financement de l'activité Energie Gaz, l'année 2007 doit figurer comme une année de transition avec l'ouverture des marchés de l'énergie, l'évolution du positionnement de Gaz de France sur son marché sur la seconde partie de l'année et la commercialisation pour la Banque Solfea de nouveaux produits.

La production à fin décembre 2007 a atteint 244 millions d'euros, en progression de 5,1 % par rapport à l'année dernière. L'année a toutefois été marquée par de fortes disparités en fonction de l'activité de financement.

L'activité traditionnelle « Energie Gaz » a généré 146 millions d'euros de production. Cette activité qui représentait 81% des volumes produits en 2006 a représenté 59 % de la production 2007.

Toutefois, la mise en place de nouveaux produits doit permettre d'inverser la tendance globale, même si une partie de la production Energie Gaz s'est transférée vers l'activité Partenariats, qui continue de progresser. Avec plus de 50 % de croissance par rapport à 2006, l'activité Partenariats, générée dans le cadre de la relation commerciale des partenaires de Gaz de France, constitue désormais 7% de la production totale.

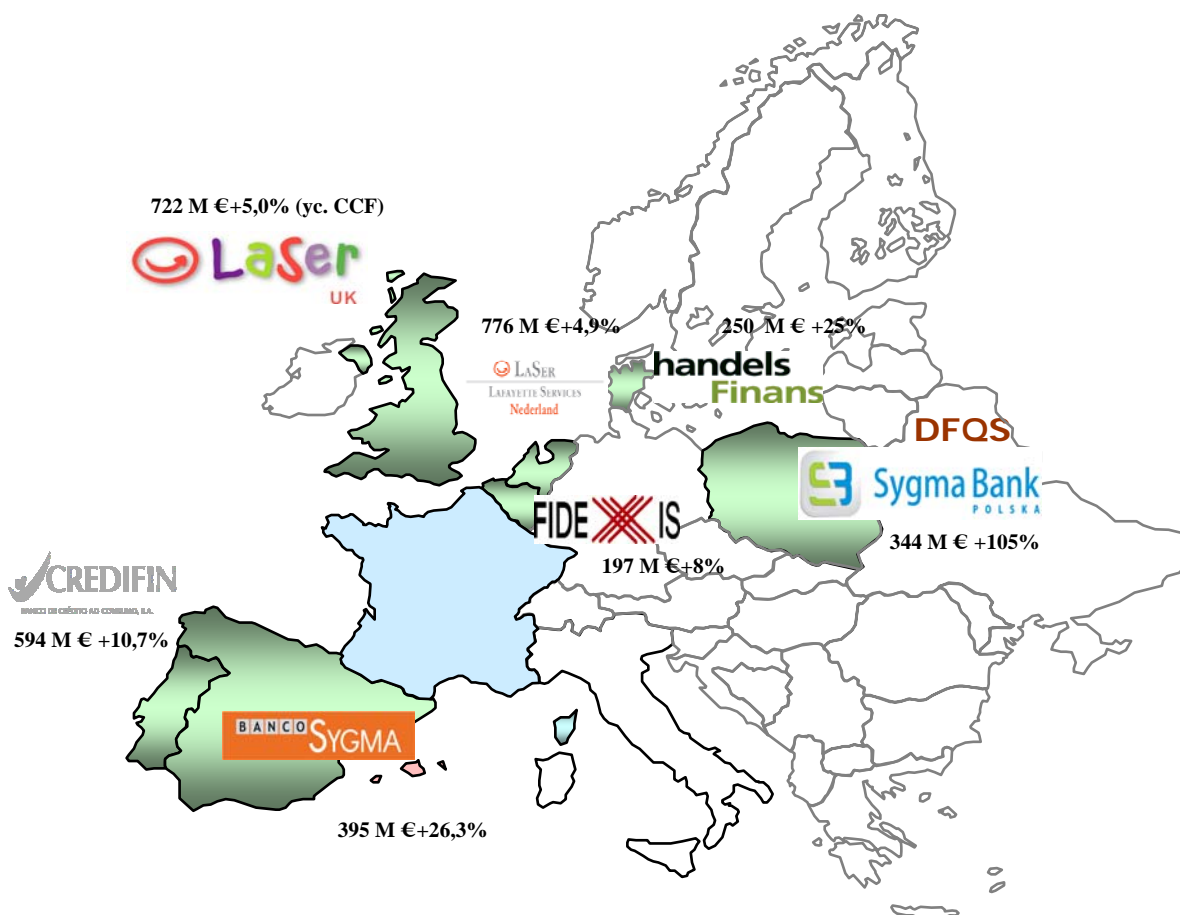
La production issue des autres produits continue à se développer fortement (+ 146 % par rapport à 2006) et représente à ce jour 33 % de la production globale contre 14 % l'année dernière. Cette progression est due principalement au développement de l'activité prêt personnel.

L'encours client fin de période est de 569 millions d'euros, en très légère progression par rapport à fin 2006.

4.2 International

Depuis l'augmentation du taux de détention à hauteur de 100% du capital de ses filiales hollandaise, LSN, et belge, Fidexis, LaSer Cofinoga gère en propre la totalité son activité de crédit à la consommation dans 8 pays.

En 2007 l'encours des activités internationales a progressé de 16% et s'élève à 3,3 milliards d'euros à fin décembre.



Encours fin 2007 à 100% de chacune des filiales internationales et progression par rapport à 2006

BANCO SYGMA HISPANIA (BSH) - Espagne:

BSH continue à être l'un des principaux acteurs du marché du crédit direct en Espagne, avec un taux de croissance de 26% de son encours pour ainsi atteindre près de 400 millions d'euros à fin 2007.

Dans un environnement de marché très compétitif, en raison de l'entrée des banques traditionnelles sur son segment de marché, BSH a su consolider la notoriété de sa marque Mediatris comme spécialiste du crédit à la consommation.

En outre, face à une conjoncture économique défavorable, avec l'augmentation continue des taux d'intérêt et son impact sur les économies domestiques, BSH a maintenu son rythme de développement (nouveau contrat de partenariat avec Caixa Tarragona), poursuivi sa diversification (développement du canal courtier) et accru sa rentabilité.

LASER UK – Royaume-Uni :

Suite à l'acquisition l'année dernière, par Creation Financial Services de la société ODRS spécialisée dans le financement amortissable sur le lieu de vente, une restructuration a été menée afin d'amplifier les synergies entre les deux entités.

L'ensemble de l'offre, allant de la gestion de programme de fidélisation à la fourniture de solution de financement sur le lieu de vente en passant par tout type de carte (bancaire, privative, cadeau), est maintenant proposé et géré par une structure unifiée.

Afin de renforcer cette cohérence, tant sur les marchés anglais et irlandais dans lesquels la filiale opère, qu'au niveau européen, une nouvelle politique de marque a été adoptée : l'offre BtoB est maintenant commercialisée sous la marque LaSer UK.

Ce lancement a permis de renforcer la communication autour des aspects innovants et différenciants qui la constituent mais aussi de rendre plus apparente la dimension européenne du groupe et de ses savoir-faires.

En parallèle, ODRS a été rebaptisée Creation Consumer Finance, l'ensemble des communications clients s'établissant maintenant sous la marque Creation.

Combiné à cette offre élargie, l'investissement permanent en matière de datamining et d'innovation marketing s'est traduit par la reconduction de partenariats importants (JJB Sport, USC) dont les contrats arrivaient à échéance cette année. LaSer UK a également accéléré son développement dans ses secteurs traditionnels comme la mode, l'habillement, le football, l'ameublement et a réussi à pénétrer de nouveaux secteurs, celui des compagnies aériennes, avec la signature d'un partenariat avec Flybe, première compagnie régionale européenne, pour le lancement d'une carte bancaire co-brandée et le bricolage avec Focus.

L'environnement économique anglais est resté relativement difficile avec une croissance modérée de la consommation des ménages. Cette dernière a été affectée, entre autres, par les répercussions sur le coût du remboursement des emprunts immobiliers de la hausse du taux de base de la Banque d'Angleterre et se traduisant en une montée des risques en matière d'impayé et du surendettement. Malgré les difficultés rencontrées par certains de ses partenaires, LaSer UK est parvenue en 2007 à maintenir une croissance des encours (5 %) et des ventes tout en réduisant le coût du risque.

Les nouveaux partenariats signés ou en cours de finalisation permettent d'anticiper une croissance forte de l'activité en 2008 qui s'accompagnera, au plan interne, d'évolutions très structurantes avec en particulier la ré-internalisation des centres d'appels.

EKSPRESBANK (anciennement HANDELSFINANS) – Danemark :

HandelsFinans, filiale à 100% de LaSer au Danemark depuis 2005, est leader sur le marché danois du crédit amortissable sur le lieu de vente, avec une activité en croissance de 14 % et un encours de 250 millions d'euros en fin d'année.

HandelsFinans a adopté en octobre 2007 le statut de banque qui a été accompagné d'un changement de dénomination, EkspresBank. Ce statut donne de nouvelles possibilités à la filiale pour l'expansion vers les autres pays scandinaves.

Les principaux partenariats signés en 2007 sont Elgiganten, Dansk Supermarket, Post Danmark, IDEmøbler, T-hansen. De nouvelles signatures avec de nombreux sites commerçants danois permettent à EkspresBank d'entrer en compétition avec les principales enseignes.

Depuis novembre 2007, EkspresBank a lancé une nouvelle carte bancaire avec VISA appelée OneCard. Cette carte n'est que le début d'un grand nombre de nouveaux programmes de cartes à venir.

De plus, les produits de prêts personnels classiques ont été lancés avec Post Danmark et Bilka pour améliorer le pouvoir de distribution au travers des nombreux points de vente.

CREDEFIN – Portugal :

Credifin BCC, filiale du Groupe LaSer Cofinoga au Portugal détenue à 100%, affiche une croissance de plus de 15% de ses activités de crédit en 2007, pour atteindre un encours proche de 600 millions d'euros, dans un marché dont la croissance est de 7% seulement.

En 2007 la filiale a renforcé son partenariat avec le Groupe Sonae, leader de la distribution au Portugal, en développant les produits et les enseignes déjà lancés en 2006, et en mettant en place, dans un premier temps, une carte de fidélisation avec Modelo/Continente et, dans un second temps en septembre, une carte de paiement avec la même enseigne.

Ces deux grands lancements avec Modelo/Continente ont abouti à faire de Crédifin un leader dans les activités de fidélisation, avec plus de deux millions de clients. Ainsi ont été créées près de 50 000 cartes de paiement au dernier trimestre.

Parallèlement, Crédifin a honoré son engagement de développement de l'offre globale LaSer, en renforçant sa présence sur le financement Auto, en lançant le prêt personnel classique et le regroupement de crédit.

Lafayette Services Nederland (LSN) – Pays-Bas :

LSN, filiale néerlandaise de LaSer Cofinoga, est depuis début 2007 détenue à 100% par LaSer Cofinoga (contre 60% auparavant). Dans un marché en faible croissance, LSN affiche une belle performance commerciale avec une production en hausse de 21% par rapport à l'an passé. L'encours progresse de 4,9% et atteint 776 millions d'euros en fin d'année.

L'équipe de direction de LSN a été intégralement renouvelée début 2007, année qui a en grande partie été consacrée à la finalisation du projet de refonte complète des outils informatiques. Ce projet s'est terminé en octobre avec la bascule vers le nouvel environnement.

2007 a aussi permis de prouver à nouveau le dynamisme commercial de LSN avec les lancements de partenariats avec Volkswagen (cartes bancaires et de fidélité), Specsavers, Batavus, Redcoon et Gamma. Le partenariat avec Ikea a été étendu à la gestion de la carte de fidélité Ikea (Family card), programme qui, en 7 mois, a dépassé le million de membres. Enfin, 2007 a aussi vu la relance, avec succès, de l'activité directe via internet sous la marque Directa.

2008 sera une année de transformation qui devrait permettre à LSN d'améliorer son offre, d'accélérer son développement, en particulier dans le domaine des services de fidélisation clients, d'optimiser ses structures dans tous les domaines et de diminuer ses coûts opérationnels, dans un marché Néerlandais marqué par un durcissement réglementaire qui impacte sévèrement les activités de crédit à la consommation, malgré une économie plus favorable.

LASER POLAND - Pologne :

En 2007, la succursale polonaise Sygma Bank Polska atteint une production de près de 390 millions d'euros, ce qui représente une augmentation de 80 % comparée à 2006.

L'augmentation des ventes a été réalisée principalement grâce au lancement de la production au travers de Dom Finansowy QS (DFQS), centre de courtage spécialisé dans le crédit à la consommation, acheté par LaSer au second semestre 2006. En 2007, SBP a aussi augmenté considérablement ses émissions de cartes de crédit (cartes privatives et cartes co-brandées), résultant de la signature d'un contrat de partenariat avec Real signé en 2006 et un contrat avec Selgros (réseau de supermarchés cash and carry). La dynamique du portefeuille cartes bancaires a en outre été renforcée par l'implantation du partenariat avec MasterCard au travers de l'offre de cartes co-brandées.

Pour DFQS, 2007 a été l'année du renforcement de sa position sur le marché du courtage de crédit. La filiale a élargi son portefeuille en offrant des produits d'autres banques opérant en Pologne. De plus, elle a lancé Multika, un nouveau nom de réseau privatif, dont l'objectif est de renforcer la notoriété de DFQS sur le marché.

FIDEXIS - Belgique :

Depuis décembre 2007, Fidexis est, en Belgique, filiale à 100% de LaSer Cofinoga suite au rachat des 51% du capital que détenait Dexia.

Fidexis a connu en 2007 une consolidation de son développement commercial. La filiale a réalisé une production de 181 millions d'euros, et atteint en fin d'année un encours de plus de 197 millions d'euros dans un marché en faible croissance.

Depuis le partenariat noué en 2001 avec le groupe Metro, Fidexis a renouvelé l'accord avec Makro/Metro pour la commercialisation de la carte de paiement et renforcé l'élargissement de sa gamme de produits.

Tout en s'appuyant sur ses partenaires de référence, Eldi et Médiamarkt/Saturn, Fidexis a renforcé sa présence sur le marché belge en développant de nouveaux partenariats avec des enseignes prestigieuses comme Dell et Apple. La diversification de ses produits et de ses canaux de recrutement entamée dès 2006 a continué à porter ses fruits : le rachat de créance et les prêts personnels ont connu une forte croissance grâce au développement du réseau de courtiers et le renforcement de la marque « No Stress ».

La commercialisation en 2008 de programme de carte co-brandée dont MasterCard-Isis sera le moteur de la croissance de Fidexis dans les années futures.

5 Gestion des risques

Ce chapitre comprend notamment les informations requises par la norme IFRS 7 sur les risques relatifs aux instruments financiers que sont les prêts et créances à la clientèle et aux établissements de crédit, les titres de participation non consolidés classés en actifs disponibles à la vente, les dettes financières, et les instruments dérivés contractés dans le cadre de la couverture des risques de taux et de change.

La gestion des risques financiers de l'entreprise est centralisée au sein de la Direction Financière pour l'ensemble du Groupe.

I. Les risques de crédit

Les risques de crédit se décomposent en trois grandes natures d'exposition :

- le risque vis-à-vis de la clientèle,
- le risque vis-à-vis des établissements de crédit,
- le risque de contrepartie dans les activités de marché.

Chacune de ces expositions fait l'objet d'une gestion rigoureuse basée sur une organisation stricte du contrôle interne.

I.1. Gestion du risque client

Procédures de gestion des crédits

L'octroi des crédits est structuré autour de :

- un système de délégation qui définit les plafonds d'engagement,
- de procédures d'acceptation différenciées en fonction des produits et des canaux de recrutements,
- un comité d'engagement pour les consolidations de créances les plus importantes,
- un dispositif de contrôle permanent de niveau 1 et de niveau 2 sur l'ensemble des domaines.

Les politiques d'octroi des crédits s'appuient à la fois sur des modèles statistiques de notation interne (scores d'acceptation et de comportement), et sur des règles qui font l'objet de revues régulières. Les scores utilisés sont développés en interne, par une équipe dédiée selon les critères de segmentation les plus pertinents.

Concernant les produits revolving, les limites autorisées fixées lors de l'ouverture des comptes peuvent être revues périodiquement en fonction de critères basés sur le comportement de paiement du crédit jusqu'à la limite maximum autorisée fixée à 21 500 euros.

Le Groupe LaSer Cofinoga utilise une méthode de provisionnement homogène dans l'ensemble de ses filiales. Conformément aux normes IFRS, le principe est fondé sur le calcul d'une probabilité de pertes appliquée aux encours ayant au moins un retard de paiement issue des travaux menés pour la mise en place de la réforme Bâle II et s'effectue majoritairement sur des données hébergées dans un datamart spécifique avec rapprochement des données comptables et de gestion.

Les créances jugées irrécouvrables sont passées en perte à la délivrance du certificat d'irrecevabilité en France et selon des méthodes de gestion assez similaires à l'International, à l'exception de certains pays qui traditionnellement constatent les pertes plus tôt dans le cycle de recouvrement. D'autres facteurs, comme notamment les cas de fraude avérée peuvent entraîner le passage à perte plus rapidement.

Bilan de l'année 2007

Le risque des encours revolving France a augmenté en 2007 sous le poids des encours du surendettement et plus précisément sous l'effet de la Loi Borloo sur le Rétablissement Personnel. Deux raisons principales à cette évolution : d'une part la durée maximum d'un plan de surendettement ne peut pas excéder 10 ans et tout encours ne pouvant être amorti dans cette durée est passé à pertes ; d'autre part, l'augmentation des décisions judiciaires sur la mise en rétablissement personnel des débiteurs qui impliquent pour LaSer Cofinoga une perte totale des créances. En conséquence la politique de risque de LaSer Cofinoga a été revue pour prendre en compte ces phénomènes d'augmentation du risque dans les modèles de profitabilité.

Dans le cadre du programme de synergie avec Cetelem - BNP Paribas, des échanges d'information avec Cetelem lors de l'octroi des demandes de financement tels qu'autorisés par la CNIL en 2005 ont été mis en place en 2007, ceci afin de mieux identifier les fraudes et fausses déclarations et de mieux cerner l'endettement des clients acceptés. Les premiers résultats en matière d'impact sur la production et le risque seront connus début 2008.

Préalablement à ces échanges, LaSer Cofinoga avait renforcé son dispositif de contrôle interne et de détection de la fraude par la mise en place d'un dispositif intégré de contrôle à posteriori de l'octroi de crédit permettant une meilleure réactivité des équipes du Contrôle Interne. Le niveau de protection contre la fraude et l'impayé a été renforcé de manière significative.

Concernant les méthodes de recouvrement en France, les opérations de cessions de créances se sont poursuivies sur les dossiers passés à pertes depuis plus de cinq ans.

Dans les filiales internationales, le risque est globalement géré selon des procédures similaires à celles de la France. 2007 a enregistré un coût du risque en progression sur l'International notamment du fait du poids croissant des activités polonaises et de la dégradation de la situation économique en Espagne.

Les travaux d'affinement de la méthode de provisions, mise en place en 2004, se sont poursuivis notamment pour les entités internationales, en fonction des ajustements du processus de recouvrement au cas par cas, y compris pour les dernières acquisitions en Irlande et au Danemark.

Avancement du projet Bâle 2 : LaSer Cofinoga continue de développer la gestion de risque Bâle 2 avec des méthodes avancées. LaSer Cofinoga vise un calcul de fonds propres en méthode IRBA à compter du 1/1/2009.

Détail de l'exposition au risque client

La clientèle est essentiellement constituée de particuliers. Les entreprises et les autres agents économiques ne représentent qu'une part négligeable du total.

	A jour (1)	En retard, non dépréciés (2)	Restructurés à jour (3)	Encours dépréciés (4)	Provision pour dépréciation (5)	Total (Net)
<i>En millions d'euros</i>						
Au 31/12/2007 :						
Prêts et créances sur la clientèle	8 761	-	827	1 798	-956	10 430
Engagements en faveur de la clientèle (A)	17 400	-	-	-	-	17 400
Encours, en quote-part, des SEP pour lesquels LaSer Cofinoga n'est pas gérant et qui ne sont pas portés au bilan (B)	103	-	5	19	-13	115
Au 31/12/2006 :						
Prêts et créances sur la clientèle	7 521	-	797	1 530	-813	9 035
Engagements en faveur de la clientèle (A)	16 368	-	-	-	-	16 368
Encours, en quote-part, des SEP pour lesquels LaSer Cofinoga n'est pas gérant et qui ne sont pas portés au bilan (B)	70	-	5	15	-7	82

- A) Il s'agit du solde disponible sur les encours Revolving, ainsi que des montants de prêts amortissables en cours d'acceptation.
- B) Les Sociétés En Participation pour lesquelles LaSer Cofinoga n'est pas gérant et dont les encours ne sont pas inscrits au bilan sont constituées des partenariats avec Banque AGF (démarré en Avril 2007), Financo et DIAC. En conséquence, LaSer Cofinoga et ses filiales supportent dans leur compte de résultat leur quote-part de risque sur les encours non portés.
- 1) Les créances à jour sont les créances sur lesquelles aucune échéance n'est impayée.
 - 2) Pas de créances en retard non dépréciées.
 - 3) Les créances restructurées à jour sont constituées des créances Neiertz et des restructurations amiables en France ainsi que des créances de même nature à l'International.
 - 4) Les créances dépréciées sont les créances pour lesquelles au moins une échéance est impayée depuis plus d'un mois.
 - 5) La provision pour dépréciation est la provision pour risque d'impayé calculée sur base actualisée.

Répartition géographique

	France	International	Total
Au 31/12/2007 :			
Prêts et créances sur la clientèle - Valeur Brute	8 057	3 329	11 386
Provisions pour dépréciation	-642	-314	-956
Prêts et créances sur la clientèle - Valeur Nette	7 415	3 015	10 430
Au 31/12/2006 :			
Prêts et créances sur la clientèle - Valeur Brute	7 329	2 519	9 848
Provisions pour dépréciation	-602	-211	-813
Prêts et créances sur la clientèle - Valeur Nette	6 727	2 308	9 035

Encours garantis

	31/12/07			31/12/06		
	France	Internat.	Total	France	Internat.	Total
<i>(En millions d'euros)</i>						
Encours clients garantis	488	10	498	315	-	315

En France, les principales garanties dont bénéficie LaSer Cofinoga sont des hypothèques de premier rang, ou des cautions, prises à la mise en place des concours de consolidation de créances. A l'international, il s'agit également de créances garanties par des biens immobiliers (Procédure des « charging orders » mise en place en Grande Bretagne en 2007).

I.2. Le risque vis-à-vis des établissements de crédit

Détail de l'exposition

(En millions d'euros)	31/12/07			31/12/06		
	France	Internat.	Total	France	Internat.	Total
Prêts et créances sur les établissements de crédit (1)	711	60	771	530	36	566
Engagements de financement donné (1)	60	-	60	72	-	72
Provision pour dépréciation	-	-	-	-	-	-
Garanties reçues (1)	685	-	685	551	-	551

(1) L'exposition de LaSer Cofinoga sur les établissements de crédit, tant au poste prêts et créances qu'en engagement correspond essentiellement aux financements accordés aux filiales Crédit non détenues à 100%, Compagnie De Gestion des Prêts, Banque du Groupe Casino et Banque Solféa pour leur part non éliminée en consolidation.

En effet, LaSer Cofinoga refinance ces co-entreprises au-delà de la quote-part détenue. La part non éliminée fait l'objet d'une garantie par les co-actionnaires Quelle pour CDGP, et Casino Guichard pour BGC.

I.3. Risque de contrepartie sur opérations de marché

L'objectif de la gestion du risque de contrepartie est d'éviter de traiter avec des contreparties susceptibles de faire défaut.

LaSer Cofinoga et ses filiales ne peuvent traiter des opérations de trésorerie et de dérivés qu'avec des contreparties autorisées au préalable par le Conseil d'Administration de LaSer Cofinoga.

Les contreparties autorisées sont choisies uniquement parmi des signatures bancaires françaises et internationales de premier plan. Des montants et durées maximum sont attribués à chaque contrepartie en fonction de leur rating et de l'analyse de leur santé financière.

Ces limites sont analysées chaque trimestre, leur maintien ainsi que toute modification font l'objet d'une validation lors de chaque Conseil d'Administration de LaSer Cofinoga.

Répartition du portefeuille d'instruments dérivés selon la note de la contrepartie

(En millions d'euros)	31/12/2007		31/12/2006	
	Valeur nominale	Juste valeur positive	Valeur nominale	Juste valeur positive
AAA	296	2	42	1
AA	13 014	102	15 493	95
Total	13 310	104	15 535	96

II. Les risques de marché

II.1. Le risque de liquidité

Une optimisation des ressources en terme de coût et de durée

Suite à l'augmentation de la participation de BNP Paribas au capital de LaSer en 2005, LaSer Cofinoga a accès aux refinancements directs proposés par BNP Paribas. Cependant, LaSer Cofinoga conserve sa liberté d'émettre sur les marchés financiers.

Pendant le premier semestre 2007, LaSer Cofinoga a simultanément émis un emprunt obligataire de 750 millions d'euros d'une durée de 18 mois et a fait appel au refinancement BNP Paribas sur des durées plus longues.

Ressources levées en 2007 par LaSer Cofinoga France sur les marchés

<i>En millions d'euros</i>	2006		2007	
	Montant en M€	Durée initiale en année	Montant en M€	Durée initiale en année
Emprunts obligataires senior	500	1,5	750	1,5
TCN (CD et BMTN)	870	1,0	338	0,8
Titres Subordonnés à échéance	100	10,4	-	-
Total	1 470	1,8	1 088	1,3

Emprunt obligataire senior :

Un emprunt obligataire de 750 millions d'euros, d'une durée de 18 mois, a été émis par LaSer Cofinoga en avril 2007 dans le cadre de son programme EMTN (Euro Medium Term Note).

Titres de Créances Négociables pour 337,7 millions d'euros.

LaSer Cofinoga gère ses émissions de TCN dans le cadre de son programme de Certificats de Dépôts et de Bons à Moyen Terme Négociables de 2 milliards d'euros respectivement chacun.

Les émissions de Certificats de Dépôts, de maturité un an, ont vocation à refinancer les emplois courts.

Ressources levées en 2007 auprès de BNP Paribas

Au cours de l'exercice, LaSer Cofinoga a levé un montant total de 4 662 millions d'euros auprès de BNP Paribas, pour une durée moyenne initiale de 5,3 ans.

Au 31/12/07, l'encours de dette de LaSer Cofinoga chez BNP Paribas est de 5 172 millions d'euros.

Variété des refinancements

Structure du refinancement au 31/12/2007 de LaSer Cofinoga (France), en valeur nominale :

<i>En millions d'euros</i>	2006	2007
Actions de préférence (*)	180	180
Titres subordonnés à durée indéterminée - TSDI (*)	110	110
Autres emprunts subordonnés (Tier 2)	400	400
Emprunts obligataires senior	4 650	3 273
Emprunts MT	1 896	5 208
Titrisation	66	-
TCN (CD, BMTN)	1 223	481
Autres emprunts (jj)		140
Total	8 525	9 792

(*) Instruments classés en capitaux propres selon les normes IFRS.

TCN = Titres de créances négociables, CD = Certificat de dépôt, BMTN = Bons à moyen terme négociables

Financement des filiales internationales

Les filiales internationales sont refinancées :

- Par LaSer Cofinoga au moyen de prêts intra groupe
- Par des lignes bancaires négociées auprès des banques de LaSer Cofinoga
- Par des lignes bancaires locales

Toutes les lignes de crédit bancaires (banques locales et banques de LaSer Cofinoga) sont négociées et validées au niveau du Groupe.

Gestion du risque de liquidité

Les prévisions de besoins de financement mensuels sont établies sur une période de trois années glissantes, et mettent en évidence les besoins à court et long terme de chaque entité financée et de LaSer Cofinoga en consolidé. Cela permet d'optimiser la planification de la mise en place de nouveaux financements obligataires ou bancaires.

Ratio de liquidité (non audité)

Le ratio de liquidité, qui mesure l'impasse potentielle de liquidité à court terme, s'établit au 31 décembre 2007 à 254 % pour LaSer Cofinoga, au-dessus de la norme réglementaire de 100%.

Analyse des échéances contractuelles des passifs financiers au 31/12/2007

(En millions d'euros)	< 1 mois	entre 1 et 3 mois	entre 3 et 12 mois	entre 1 et 5 ans	> 5 ans	dettes rattachées	Total
Instruments financiers dérivés	-	-	-	1	12	-	13
Swaps de taux (*)				1	12		13
Swaps de devises (*)							-
Dettes envers les établissements de crédit	270	225	1 160	1 944	2 343	61	6 003
Dettes représentées par un titre							
Titres de créances négociables (BSF, Certificats de dépôts, BMTN)	2	264	139	76		13	494
Emprunts obligataires	-	100	1 065	1 812	290	46	3 313
<i>émis à taux fixe</i>		100		306	290		696
<i>émis à taux révisable</i>			1 065	1 506			2 571
Dettes subordonnées	-	-	-	-	390	5	395
Emprunts Obligataires subordonnés remboursables					390	5	395

(*) Il s'agit de l'échéancement de la juste valeur négative, selon la date d'échéance contractuelle du swap.

Répartition géographique des dettes financières

(En millions d'euros)	31/12/07			31/12/06		
	France	Internat.	Total	France	Internat.	Total
- Comptes et emprunts (à vue, à terme)	5 419	584	6 003	1 927	289	2 216
- Titres de créances négociables (BSF, Certificats de dépôt, BMTN)	494		494	1 234		1 234
- Parts des investisseurs dans les FCC de titrisation			-	66		66
- Emprunts obligataires	3 313		3 313	4 705		4 705
- Emprunts obligataires subordonnés	395		395	407		407
TOTAL	9 621	584	10 205	8 339	289	8 628

II.2. Le risque de taux

Pour insensibiliser sa marge financière à la volatilité des taux d'intérêt, LaSer Cofinoga couvre totalement son risque de taux.

- Concernant les emplois à taux fixe, les ressources affectées sont :
 - soit levées directement à taux fixe,
 - soit levées à taux variable puis transformées ou plafonnées à taux fixe. Les couvertures ainsi mises en place suivent la courbe d'amortissement des emplois jusqu'à leur échéance;
- Concernant les emplois à taux révisable, les ressources affectées sont transformées à taux fixe sur une durée glissante minimale de trois mois pour un montant correspondant aux emplois prévisionnels de cette période.

Au-delà de trois mois, les ressources à taux variable peuvent être transformées ou plafonnées à taux fixe, dans la limite des emplois présents au bilan à la date de l'analyse.

Efficacité des couvertures

En Millions d'euros	31/12/2007		31/12/2006	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Instruments dérivés de couverture - juste valeur pied de coupon	64	13	64	4
Réévaluation des prêts couverts	-23	44	4	50
Réévaluation des dettes couvertes		-16		14
Total	41	41	68	68

Sensibilité

L'impact financier d'une variation des taux d'intérêts sur le coût de refinancement de LaSer Cofinoga est neutralisé par sa capacité à ajuster ses barèmes client en conséquence, dans le respect des taux de l'usure, en France comme à l'International.

Par ailleurs, les swaps de transformation d'une base Euribor 3 mois en OIS sont classés en portefeuille de transaction selon les principes IFRS. Leur valorisation est sensible à la courbe de spread EURIBOR contre EONIA et affecte directement le compte de résultat.

Concernant ces swaps, un écartement supérieur de 100 points de base sur la courbe des spreads aurait un impact d'environ 30 millions d'euros sur le compte de résultat en plus ou moins value latente. Dans la mesure où ces opérations sont conclues dans un but de couverture, mais classées en portefeuille de transaction du fait des règles IFRS, ces swaps seront conservés jusqu'à l'échéance et la réalisation dans le temps de cette plus ou moins value sera compensée symétriquement par les revenus ou les charges sur les sous-jacents.

II.3. Le risque de change

Le risque de change lié à un financement dans une autre devise que l'euro fait l'objet systématiquement d'une couverture : Zloty polonais, Livre Sterling et Couronne danoise.

Ni les titres de participation des filiales hors zone euro ni leur résultat ne font l'objet d'une couverture.

III. Les risques opérationnels

LaSer Cofinoga a déployé sur 2007 son dispositif de gestion du Risque Opérationnel avec pour objectif de renforcer la maîtrise et le pilotage de ces risques et de façon à être homologué par le régulateur en vue de l'utilisation de la méthode avancée pour le calcul des besoins en fonds propres du Groupe.

Le cadre de gestion mis en place a été achevé. Il comporte une tenue de Comité Risques Opérationnels avec les membres du Comité Exécutif trimestriellement, une rédaction des documents de politique générale de gestion des risques opérationnels, une détermination du rôle de chacun dans le dispositif, une définition du reporting, tout ceci en lien avec l'actionnaire BNP Paribas porteur de la méthodologie.

La méthode déployée s'appuie sur celle du groupe BNP Paribas et donc, en premier lieu, sur une cartographie des processus clés, effectuée dans l'ensemble des entités du Groupe, avec l'outil Méga. Elle nécessite ensuite l'identification et la quantification des incidents potentiels. Cette analyse comprend deux volets : un volet qualitatif (identification des causes possibles, des contrôles existants, et description des effets) et un volet quantitatif par l'estimation d'une fréquence et d'une gravité. Le troisième point de la méthodologie concerne la remontée des pertes opérationnelles avérées, saisies également dans l'outil informatique. Trois années d'historique ont été reprises pour l'ensemble du Groupe LaSer Cofinoga.

La conception des outils et la mise en œuvre du projet sont placées sous la responsabilité du Risque Corporate de LaSer.

Le calcul des fonds propres réglementaires sera effectué par BNP Paribas - sur la base des incidents potentiels analysés, et des pertes collectées - qui restituera à LaSer Cofinoga sa quote part pour prise en compte dans ses propres déclarations.

IV. Ratio de solvabilité européen (non audité) et notations Moody's.

Le ratio de solvabilité européen, établi au 31/12/2007 selon les règles Bâle I comme au 31/12/2006, requiert le respect d'un niveau de Fonds Propres en proportion des risques de marché et de crédit.

Au 31 décembre 2007, le ratio de solvabilité européen de LaSer Cofinoga est de 12,6% contre 13,7% au 31 décembre 2006, et à comparer à une norme minimum de 8%

<i>(en Millions d'euros)</i>	31/12/2007	31/12/2006
Fonds propres prudentiels totaux	1 373	1 282
Dont Fonds propres de base	882	783
Total des risques	10 874	9 365
Ratio de solvabilité (> 8%)	12,63 %	13,69 %
Dont ratio Tier One	8,11 %	8,36 %

Amélioration de la notation Moody's de LaSer Cofinoga en 2007 : Aa3

Moody's motive la notation par « le solide positionnement de LaSer Cofinoga sur le marché du financement de la consommation en France et dans un certain nombre d'autres pays d'Europe, par sa capacité de gestion du risque solide et éprouvée, par un profil de crédit risk/reward adéquat et par son importante liquidité, qu'elle doit à sa société mère BNP Paribas (Aa1/Prime-1/B). »

Long terme : Aa3 (depuis mai 2007)
 Court terme : P1
 Solidité financière : C+
 Dette subordonnée : A1
 Perspective : stable

6 Ressources Humaines

Une année contrastée sur l'accompagnement du business

L'année 2007 a été marquée par un double phénomène :

- Des marchés de l'emploi dynamiques dans la plupart des filiales européennes, avec des enjeux importants en terme de recrutement et de fidélisation des compétences clés, de façon à fidéliser les collaborateurs du groupe LaSer.
- Un contexte de maîtrise de l'évolution des effectifs, notamment sur l'activité crédit en France et les fonctions support.

En 2007 l'effectif moyen consolidé de LaSer Cofinoga (en quote-part pour les sociétés intégrées proportionnellement) s'élève à 4 900 effectifs à temps plein, soit 2 930 pour les activités de crédit en France, 1 970 pour les filiales internationales.

La croissance de 19% en moyenne en 2007 est principalement liée à la croissance à l'International, tout particulièrement en Pologne.

Parallèlement, l'effort de formation reste soutenu, avec environ 52 500 heures de formation réalisées.

Par ailleurs, des dispositifs spécifiques ont été mis en place pour accélérer et sécuriser les compétences des collaborateurs sur le métier clé de Chargé d'engagement financier, ce qui a d'autant plus d'importance avec le développement du regroupement de crédit.

Enfin, dans le cadre de la nouvelle loi sur l'Intermédiation Assurance, un dispositif complet de suivi de l'octroi et du contrôle de la capacité professionnelle des collaborateurs à vendre des produits d'assurance a été mis en place : module de formation spécifique, suivi des compétences au sein du Système d'Information RH.

En matière de communication, l'année a été marquée par la réalisation d'une enquête approfondie auprès des collaborateurs, tant sur le climat psychologique au sein des entités que sur la perception du Groupe LaSer par ses salariés. Le taux de réponse significatif (56%) a permis de disposer de retours très riches. Les plans d'action au niveau du groupe et des entités sont en cours de finalisation pour mise en place sur 2008. En parallèle, les outils de la communication interne (journal interne in&dit, intranet), bien perçus par les collaborateurs, devront continuer à être enrichis, et l'appui aux managers, pour développer auprès des salariés la connaissance de LaSer, sera renforcé.

L'année 2007 a aussi été marquée par l'adaptation de l'ensemble des régimes frais de santé du Groupe à la nouvelle législation, avec des chantiers plus ou moins lourds en fonction de la situation des régimes des Mutuelles des différentes sociétés, et par la mise en place d'un Plan d'Epargne Retraite Collectif (PERCO) sur l'entité LaSer Cofinoga.

Un SIRH (Système d'Information des Ressources Humaines) ouvert aux managers et aux collaborateurs

L'année 2007 a été marquée par la mise en place des Libres Services Gestion des Temps. Ce Libre Service s'inscrit dans la stratégie du tout numérique pour la gestion des absences.

D'autres Libres Services sont en cours de déploiement, avec comme objectif de développer le B2E (« business to employee ») et de donner aux managers un large accès aux informations nécessaires pour animer leurs équipes. Par ailleurs, le Libre Service Entretien Annuel, désormais déployé sur tout le périmètre France, permet à la DRH de disposer d'une large base de données pour exploiter au mieux les éléments figurant dans les entretiens annuels, et notamment les besoins de formation et les souhaits d'évolution professionnelle.

Une année consacrée à la préparation de la politique de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC)

L'ensemble de la Fonction RH en France et à l'International s'est saisi du sujet GPEC de façon à être en mesure d'anticiper les mutations économiques actuelles et futures et de préparer la négociation au sein des différentes sociétés du Groupe. Plusieurs dossiers ont été instruits :

- Analyse de l'existant en terme d'outils et systèmes RH
- Identification des métiers sensibles et de leur évolution prévisible
- Inventaire des moyens d'accompagnement existant des évolutions des métiers et des compétences
- Identification des dispositifs permettant de partager les enjeux économiques et sociaux du Groupe et de ses entités

Par ailleurs, l'inventaire des compétences clés s'est poursuivi durant 2007, avec l'exploitation des bases de données des compétences et la poursuite des revues d'effectifs.

7 Perspectives 2008

2008 sera pour LaSer Cofinoga l'année de la consolidation de la nouvelle marque déployée en 2007 et harmonisée sur toutes les filiales européennes, qui symbolise son appartenance à l'entreprise diversifiée qu'est LaSer.

LaSer Cofinoga poursuivra sa diversification à l'International afin d'intensifier sa croissance et d'optimiser l'équilibre des contributions de ses activités. Ce défi est d'autant plus important que le marché du crédit renouvelable en France n'a plus sa croissance historique.

A l'International, LaSer prépare son entrée dans de nouveaux pays.

En mettant à profit son savoir-faire Européen, LaSer Cofinoga accentuera son positionnement sur le marché des cartes co-brandées en France pour poursuivre et renforcer le développement de partenariats dans le secteur de la distribution notamment.

En parallèle, le renforcement de la compétitivité et la maîtrise des risques continueront à être des priorités du Management et des collaborateurs de LaSer Cofinoga.

Globalement la stratégie de LaSer Cofinoga est de maintenir une voie de développement fructueuse et indépendante sur le long terme avec l'appui des deux actionnaires puissants et complémentaires de sa maison-mère LaSer.

8 Rapport Financier

8.1 *Bilan consolidé au 31 décembre 2007*

8.2 *Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2007*

8.3 *Tableau de variation des capitaux propres*

8.4 *Tableau des flux de trésorerie consolidé au 31 décembre 2007*

8.5 *Annexes aux comptes consolidés*

LASER COFINOGA**Bilan consolidé**

Actif	31 12 2007	31 12 2006	Passif	31 12 2007	31 12 2006
<i>Montants en milliers d'euros</i>			<i>Montants en milliers d'euros</i>		
Caisses, Banques centrales, CCP	30 773	26 276	Banques centrales, CCP		
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	15 966	6 746	Passifs financiers à la juste valeur par résultat	293	22 773
Instruments dérivés de couverture	88 344	88 735	Instruments dérivés de couverture	12 645	4 734
Actifs financiers disponibles à la vente	17 573	6 003	Dettes envers les établissements de crédit	6 002 761	2 215 995
Prêts et créances sur les établissements de crédit	770 890	565 785	Dettes envers la clientèle	44 177	34 297
Prêts et créances sur la clientèle	10 429 831	9 035 438	Dettes représentées par un titre	3 807 207	6 004 666
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux			Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	44 407	49 784
Actifs d'impôts courants	11 208	15 749	Passifs d'impôts courants	23 203	25 300
Actifs d'impôts différés	94 613	108 412	Passifs d'impôts différés	863	62
Comptes de régularisation et actifs divers	189 093	123 292	Comptes de régularisation et passifs divers	346 782	347 763
			Provisions pour risques et charges	22 438	25 499
Participations dans les entreprises mises en équivalence	1 415	1 330	Dettes subordonnées	394 688	407 176
			Capitaux propres	1 378 071	1 199 817
Immobilisations corporelles	68 626	61 458	Capitaux propres - Part du groupe	1 191 572	1 013 416
Immobilisations incorporelles	111 237	72 733	Capital et réserves liées	203 966	203 966
Ecarts d'acquisition	247 966	225 909	Réserves consolidées et Titres Subordonnés à Durée Indéterminée	801 191	585 952
			Gains ou pertes latents ou différés	-2 967	891
			Résultat de l'exercice, part du groupe	189 382	222 607
			Intérêts minoritaires	186 499	186 401
Total actif	12 077 535	10 337 866	Total passif	12 077 535	10 337 866

LASER COFINOGA

Compte de résultat consolidé

Montants en milliers d'euros

	31 12 2007	31 12 2006
+ Intérêts et produits assimilés	1 319 515	1 095 712
+ Reprise de provision pour perte de marge future	97 280	86 448
- Intérêts et charges assimilées	-398 087	-260 900
+ Commissions produits	284 396	241 466
- Commissions charges	-44 886	-44 486
+/- Gains ou pertes sur actifs financiers à la juste valeur par résultat	3 360	-11 884
+ Gains ou pertes nets sur actifs financiers AFS	88	73
+ Produits des autres activités	18 091	16 526
- Charges des autres activités	-2 549	-38
Produit net bancaire	1 277 208	1 122 917
- Charges générales d'exploitation	-595 578	-571 804
- Dot. amort. immob. corporelles & incorporelles	-26 955	-19 915
Résultat brut d'exploitation	654 675	531 198
- Coût du risque	-257 540	-169 564
- Dotation aux provisions pour perte de marge future	-110 209	-114 936
Résultat d'exploitation	286 926	246 698
+/- QP résultats sociétés en équivalence	85	95
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs	-299	73 351
Résultat courant avant impôt	286 712	320 144
- Impôts sur les bénéfices	-85 978	-86 637
Résultat net de l'exercice	200 734	233 507
dont Intérêts des minoritaires	11 352	10 900
Résultat - Part du Groupe	189 382	222 607
Résultat par action (en euro)	28,5	33,4

LASER COFINOGA**Capitaux propres consolidés**

Evolution des capitaux propres consolidés entre le 31/12/2005 et le 31/12/2007

En milliers d'euros	Capital et réserves			Gains/pertes latents ou différés (nets d'IS)		Résultat net part du groupe	Capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part minoritaire	Total capitaux propres consolidés
	Capital	Réserves liées au capital	Réserves consolidées et Titres Subordonnés à Durée Indéterminée	Liés aux écarts de conversion	Variation de valeur des instruments financiers				
Capitaux propres au 31/12/2005	100 000	103 966	445 717	615	109	146 242	796 649	186 301	982 950
Affectation du résultat 2005			146 242			-146 242	0		0
Capitaux propres au 1/01/2006	100 000	103 966	591 959	615	109	0	796 649	186 301	982 950
Augmentation de capital							0		0
Distribution de dividendes			-6 525				-6 525	-10 804	-17 329
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	0	0	-6 525	0	0	0	-6 525	-10 804	-17 329
Variation de valeur des instruments financiers et actifs financiers disponibles à la vente (AFS)				109	-109		0		0
Ecart actuariel net sur retraite			508				508		508
Résultat de l'exercice 2006						222 607	222 607	10 901	233 508
Autres Variations (dont écarts de conversion)			10	167			177	3	180
Capitaux propres au 31/12/2006	100 000	103 966	585 952	891	0	222 607	1 013 416	186 401	1 199 817
Affectation du résultat 2006			222 607			-222 607	0		0
Capitaux propres au 1/01/2007	100 000	103 966	808 559	891	0	0	1 013 416	186 401	1 199 817
Augmentation de capital							0		0
Distribution de dividendes			-6 526				-6 526	-11 251	-17 777
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	0	0	-6 526	0	0	0	-6 526	-11 251	-17 777
Variation de valeur des instruments financiers et actifs financiers disponibles à la vente (AFS)					532		532		532
Ecart actuariel net sur retraite			-776				-776		-776
Résultat de l'exercice 2007						189 382	189 382	11 352	200 734
Autres Variations (dont écarts de conversion)			-66	-4 390			-4 456	-3	-4 459
Capitaux propres au 31/12/2007	100 000	103 966	801 191	-3 499	532	189 382	1 191 572	186 499	1 378 071

Le capital social de LaSer Cofinoga S.A. est composé de 6 655 960 actions dont la valeur nominale est de 15,24 Euros

LASER COFINOGA

Tableau des flux de trésorerie

<i>Montants en milliers d'euros</i>	31 12 2007	31 12 2006
Résultat avant impôts	286 712	320 144
+/- Dotations nettes aux amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	26 955	19 977
- Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		-62
+/- Dotations nettes aux provisions	39 060	23 696
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-85	-95
+/- Perte nette/gain net des activités d'investissement	296	-73 283
+/- (Produits)/charges des activités de financement		0
+/- Autres mouvements	-3 441	-111
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	62 785	-29 878
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit (1)	3 131 810	1 583 644
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-1 139 778	-1 286 647
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-58 043	17 463
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-7 230	-171
- Impôts versés	-71 075	-90 574
Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	1 855 684	223 715
TOTAL Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)	2 205 181	513 981
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-47 011	57 219
+/- Flux liés aux immeubles de placement		
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-71 866	-57 567
Total Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	-118 877	-348
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-17 777	-17 858
+/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement (1)	-2 190 305	-641 633
Total Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	-2 208 082	-659 491
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	47	208
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)	-121 731	-145 650
<i>Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)</i>	<i>2 205 181</i>	<i>513 981</i>
<i>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)</i>	<i>-118 877</i>	<i>-348</i>
<i>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)</i>	<i>-2 208 082</i>	<i>-659 491</i>
<i>Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)</i>	<i>47</i>	<i>208</i>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	92 152	237 802
<i>Caisse, banques centrales, CCP (actif & passif)</i>	<i>26 276</i>	<i>14 687</i>
<i>Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit</i>	<i>65 876</i>	<i>223 115</i>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	-29 579	92 152
<i>Caisse, banques centrales, CCP (actif & passif)</i>	<i>30 773</i>	<i>26 276</i>
<i>Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit</i>	<i>-60 352</i>	<i>65 876</i>
Variation de la trésorerie nette	-121 731	-145 650

(1) Durant 2007, le refinancement par TCN et emprunts obligataires a été remplacé en partie par du financement par emprunts à terme auprès de BNPPARIBAS classés en "opérations avec les établissements de crédit"



ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES - 31/12/2007 -

Les comptes consolidés du Groupe LaSer Cofinoga sont arrêtés par le Conseil d'Administration du 28 février 2008.

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

1.1. Principes généraux d'évaluation et de présentation des comptes consolidés

Les comptes consolidés de LaSer Cofinoga sont établis conformément au référentiel IFRS (« International Financial Reporting Standards »), tel qu'adopté par l'Union Européenne et en vigueur à cette date. Ce référentiel comprend : les normes internationales d'information financière (IFRS), les normes comptables internationales (IAS), les textes du comité permanent d'interprétation « Standing Interpretations Committee » (SIC) et du comité d'interprétation des normes d'information financière internationales « International Financial Reporting Interpretations Committee » (IFRIC).

Aucune application anticipée de normes comptables, amendements de normes ou interprétations de normes existantes au 31 décembre 2007, dont la date d'application effective est postérieure au 1^{er} janvier 2008 et qui auraient une incidence sur les comptes du Groupe, n'a été effectuée, notamment :

* IFRS 8 – Secteurs opérationnels.

- **Format des états de synthèse IFRS**

En termes de présentation, le Groupe applique les dispositions de la recommandation 2004-R.03 du 27 Octobre 2004 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) relative au format des documents de synthèse consolidés des entreprises relevant du Comité Consultatif de la Législation et de la Réglementation Financière (CCLRF).

Les comptes consolidés regroupent les comptes de LaSer Cofinoga S.A. et les comptes des sociétés françaises et étrangères composant le Groupe LaSer Cofinoga. Les comptes des filiales étrangères, établis selon les règles comptables locales, ont été retraités, afin d'être conformes aux principes comptables adoptés par le Groupe au 31 décembre 2007.

- **Recours à des estimations**

La préparation des états financiers consolidés requiert de la part de la Direction du Groupe l'utilisation d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'impacter les montants qui figurent dans ces états financiers et les notes qui les accompagnent. Cet exercice suppose de la part de la Direction l'exercice d'un jugement et l'utilisation des informations disponibles à la date d'élaboration des états financiers pour procéder aux estimations nécessaires. Les résultats définitifs des opérations pour lesquels la Direction a eu recours à des estimations pourront s'avérer différents de ces estimations.

Les estimations et hypothèses portent en particulier sur :

- les provisions pour risques et charges,
- les provisions pour créances douteuses,
- les tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels et les titres de participation,
- la juste valeur des instruments financiers.

1.2. Principes et modalités de consolidation

1.2.1. Périmètre et méthodes de consolidation

Les comptes consolidés regroupent l'ensemble des entreprises qui sont sous contrôle exclusif, sous contrôle conjoint ou sous influence notable dont la consolidation présente un caractère significatif pour le Groupe ; ces entreprises sont respectivement consolidées selon les méthodes de l'intégration globale, de l'intégration proportionnelle et de la mise en équivalence. La détermination du pourcentage de contrôle prend en compte les droits de vote potentiels, dès lors qu'ils sont exerçables.

- **Opérations de titrisation :**

Le Groupe consolide les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour gérer une opération ou un groupe d'opérations similaires (entités *ad hoc*) même en l'absence de lien en capital dans la mesure où il en exerce le contrôle en substance.

En application de ces principes, les opérations de titrisation effectuées par le Groupe sont consolidées.

Cela concernait, au 31 décembre 2006, l'opération de titrisation effectuée en avril 2003 par Banque du Groupe Casino S.A. au travers du Fonds Commun de Créances « Store Consumer Finance ». Cette opération de titrisation n'existe plus au 31/12/2007, du fait de la dissolution anticipée de ce Fonds intervenue en octobre 2007.

Cette opération de titrisation était intégrée dans les comptes consolidés du Groupe, après mise aux normes et principes comptables du Groupe.

Les parts émises par ces Fonds Communs de Créances et souscrites par les investisseurs étaient enregistrées au poste « dettes représentées par un titre » du passif consolidé.

1.2.2. Réserves consolidées et Titres Subordonnés à Durée Indéterminée (TSDI)

En 1999, la société LaSer Cofinoga S.A. a émis des Titres Subordonnés à Durée Indéterminée (TSDI) pour 110 millions d'euros, qui intègrent une clause de remboursement anticipé uniquement à l'initiative de LaSer Cofinoga S.A. après une période de 10 ans. Le paiement des intérêts n'est obligatoire qu'en cas de versement de dividendes par la société LaSer Cofinoga S.A, de remboursement des titres ou de liquidation de la société LaSer Cofinoga S.A. .

Ces instruments sont considérés comme des instruments de capitaux propres dans la mesure où leur remboursement est à l'initiative du Groupe et où le versement de leur rémunération ne résulte d'aucune obligation contractuelle qui ne puisse être maîtrisée par le Groupe (rémunération subordonnée au versement d'un dividende). A ce titre, ils sont classés en capitaux propres dans la rubrique « Réserve consolidées et Titres Subordonnés à Durée Indéterminée ». La rémunération versée aux investisseurs est constatée sous forme de dividendes au moment de leur paiement et enregistrée dans la rubrique « Réserves consolidées et Titres Subordonnés à Durée Indéterminée ».

Selon les dispositions de la norme IAS 39 relative à la comptabilisation des instruments financiers, les instruments de couverture du risque de taux adossés aux Titres Subordonnés à Durée Indéterminée (TSDI) sont évalués à leur juste valeur et classés au bilan en « Actifs ou Passifs Financiers à la Juste Valeur par résultat ».

1.2.3. Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires sont présentés distinctement dans le résultat net consolidé, ainsi que dans le bilan consolidé au sein des capitaux propres. Ces intérêts minoritaires représentent notamment les droits des détenteurs des actions de préférence émis par le Groupe et classés comme des instruments de capitaux propres.

- **Actions de préférence**

Le Groupe LaSer Cofinoga a émis des actions de préférence pour 100 millions d'Euros en 2003, et pour 80 millions d'Euros en 2004, d'une durée perpétuelle et sans droit de vote. Ces émissions ont été effectuées par l'intermédiaire de « Limited Partnerships » de droit anglais, contrôlés de façon exclusive par le Groupe. Ces actions de préférence donnent droit à un dividende prioritaire non cumulatif payable annuellement pour l'émission de 100 millions d'Euros et trimestriellement pour l'émission de 80 millions d'Euros. Après une date fixée de manière contractuelle, ces actions pourront être remboursées au pair à l'initiative de l'émetteur à chaque date anniversaire de versement du coupon.

1.2.4. Conversion des opérations en devises

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en euros.

Les postes du compte de résultat des filiales étrangères (hors zone Euro) sont convertis au cours moyen de la période ; les postes du bilan sont convertis au cours de clôture, à l'exception des capitaux propres qui sont présentés en cours historique.

Les écarts de conversion constatés sont portés, pour la part revenant au Groupe, dans ses capitaux propres, au poste « écarts de conversion », et pour la part des tiers, au poste « Intérêts minoritaires ».

1.2.5. Résultat des sociétés en participation

Les encours gérés dans le cadre d'une société en participation (SEP) sont portés, selon les cas, soit directement au bilan du Groupe, lorsqu'une société du Groupe est gérante de la SEP considérée, soit au bilan d'un autre associé de la SEP ayant le statut d'établissement financier, lorsque la gérance n'est pas assurée par une société du Groupe.

Les produits et les charges relatifs aux opérations de crédit réalisées dans le cadre de sociétés en participation sont enregistrés par nature dans les différentes rubriques du compte de résultat consolidé du Groupe, quand les encours figurent au bilan consolidé.

Cette présentation, dont l'objectif est de refléter au compte de résultat les produits et les charges des opérations inscrites au bilan consolidé, n'est pas retenue pour les opérations en participation dont les encours sont portés par des sociétés externes au Groupe, gérantes des sociétés en participation. Dans ce cas, seules les quotes-parts de résultat net revenant au Groupe sont inscrites en "Intérêts et produits assimilés » ou « Intérêts et charges assimilées » pour les SEP à caractère financier.

Pour les SEP à caractère non-financier, les quotes-parts de résultat net revenant au Groupe sont inscrites en "Produits nets des autres activités".

1.3. Principes comptables et méthodes d'évaluation

1.3.1. Instruments dérivés et comptabilité de couverture

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan, en date de négociation, pour leur prix de transaction, et sont réévalués, en date d'arrêt, à leur juste valeur par le compte de résultat.

- ***Détermination de la juste valeur des instruments financiers***

Lors de sa comptabilisation initiale, la juste valeur d'un instrument financier correspond normalement au prix de la négociation (c'est-à-dire la valeur de la contrepartie versée ou reçue).

Par la suite, la juste valeur d'un instrument financier est déterminée par référence au cours de marché à la clôture dans le cas des instruments dérivés négociés sur des marchés actifs. La majorité des dérivés de gré à gré, swaps, caps, floors ou options simples est traitée sur des marchés actifs. Leur valorisation est effectuée par des modèles communément admis et fondés sur des prix de marché cotés d'instruments ou de sous-jacents similaires.

L'évaluation de la juste valeur des autres instruments financiers, actifs ou passifs, qui ne sont pas cotés sur un marché actif, est fondée sur différentes méthodes d'évaluation et hypothèses déterminées en fonction des conditions de marché existantes à la date de clôture.

- ***Dérivés de couverture***

Les instruments financiers à terme sont de deux natures : instruments de taux d'intérêt à terme et instruments de change à terme.

L'ensemble des instruments financiers de couverture est contracté sur les marchés de gré à gré. Les contreparties sont des banques de premier plan.

Dans tous les cas, le Groupe intervient sur les marchés d'instruments financiers à terme uniquement dans une optique de couverture de sa marge financière.

Selon les dispositions de la norme IAS 39, les opérations sur instruments financiers à terme visant à couvrir les actifs ou passifs à taux fixes ou assimilés du Groupe sont qualifiées en couverture de juste valeur, que les instruments dérivés soient adossés aux instruments de refinancement ou aux actifs constitués des créances client.

En application de la norme IAS 39 adoptée par l'Union Européenne (dite « carved out »), il est précisé que des relations de couverture de juste valeur du risque de taux sur base portefeuilles sont utilisées, notamment pour ce qui concerne la couverture du risque de taux des portefeuilles de créances.

Dans ce cadre :

- le risque désigné comme étant couvert est le risque de taux associé à la composante taux fixe inclus dans le barème client,
- il a été considéré que la comptabilité de couverture pouvait être appliquée aux prêts revolving par analogie avec la possibilité offerte par la norme IAS 39 de désigner des encours stables de dépôts à vue comme éléments couverts,
- les instruments de couverture sont soit des swaps de taux simples, soit des Caps (options d'achat exerçables à l'échéance) ;
- l'efficacité des couvertures est démontrée globalement par le fait que tous les dérivés en date de leur mise en place réduisent le risque de taux du portefeuille de sous-jacents couverts. Rétrospectivement, ces couvertures sont déqualifiées lorsque les sous-jacents qui leur sont spécifiquement associés par bande de maturité deviennent insuffisants.

Les principes de comptabilisation des instruments dérivés et éléments couverts dépendent de la stratégie de couverture. Le Groupe utilise presque exclusivement des couvertures de juste valeur, le reste des instruments concerne des couvertures de change d'un investissement net dans une entité étrangère.

Couverture de juste valeur - Dans ce cadre, les instruments de couverture sont portés au bilan à leur juste valeur (rubrique « Instruments dérivés de couverture»), de même que les éléments couverts pour la composante du risque couvert (soit dans la rubrique de l'élément couvert, soit dans la rubrique « Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux », notamment pour les portefeuilles de créances clients), par contrepartie du compte de résultat (rubrique « Gains ou pertes sur actifs financiers à la juste valeur par résultat »).

Dans le cas d'une couverture de juste valeur par achat de Caps, seule la valeur intrinsèque est qualifiée en couverture conformément aux dispositions d'IAS 39.

Le montant des primes et frais d'émission des emprunts obligataires couverts est intégré à la juste valeur initiale des emprunts. De même, le montant éventuel des soultes payées ou reçues est intégré à la juste valeur des instruments financiers à terme.

Couverture de change d'un investissement net dans une entité étrangère - Les variations de la juste valeur de l'instrument de couverture sont comptabilisées en capitaux propres pour ce qui concerne la partie efficace de la relation de couverture, tandis que les variations de la juste valeur relatives à la partie inefficace de la couverture sont constatées dans le compte de résultat en rubrique « Gains ou pertes sur actifs financiers à la juste valeur par résultat ».

Quelle que soit la stratégie de couverture retenue, l'inefficacité de la couverture est comptabilisée au compte de résultat en « Gains ou pertes sur actifs financiers à la juste valeur par résultat ».

- ***Dérivés détenus à des fins de transaction***

Les instruments financiers à terme qui ne peuvent être qualifiés de couverture selon les dispositions de la norme IAS 39 sont classés en « Actifs financiers à la juste valeur par résultat ». Il s'agit notamment du swap précédemment adossé aux Titres Subordonnés à Durée Indéterminée (TSDI) pour un montant nominal de 110 Millions d'Euros, et des swaps de transformation Eonia / Euribor adossés aux emprunts émis en Euribor. Les Caps non adossés en couverture de juste valeur au sens de la norme IAS 39 comme décrit au paragraphe précédent sont également classés dans cette catégorie.

Les gains et pertes réalisés et latents sur ces opérations sont comptabilisés au compte de résultat sous la rubrique « Gains ou pertes sur actifs financiers à la juste valeur par résultat ».

1.3.2. Titres de participation non consolidés

Les titres de participation non consolidés sont classés en « Actifs financiers disponibles à la vente » en application des critères édictés par la norme IAS 39. Dans ce cadre, les titres de participation non consolidés sont enregistrés initialement à leur prix d'achat et des évaluations en juste valeur ainsi que des tests de dépréciation sont effectués à chaque clôture.

1.3.3. Crédits à la clientèle

Les crédits à la clientèle portés au bilan comprennent : le capital restant dû à la date d'arrêté, auquel s'ajoutent les intérêts, indemnités et primes d'assurances échus, ainsi que ceux qui sont courus et non échus à cette même date.

Conformément à la norme IAS 39, les crédits à la clientèle sont comptabilisés initialement à leur juste valeur qui correspond au montant net décaissé à l'origine. Les coûts de transaction directement attachés aux prêts sont également intégrés dans la valeur initiale des créances et sont amortis au compte de résultat au même rythme que les intérêts des créances. Ces coûts de transaction sont constitués essentiellement des commissions d'apport d'affaires versées à des tiers externes au Groupe.

De façon générale, le système de couverture du risque de crédit est fondé :

- sur une approche statistique par portefeuilles homogènes de créances clients, compte tenu du caractère non significatif des créances prises individuellement et de leurs caractéristiques communes en termes de risque de crédit,
- sur des probabilités de récupération aux différentes étapes du recouvrement.

Les provisions pour risque de crédit sont calculées sur les clients présentant une échéance impayée au moins. L'occurrence d'une échéance impayée constitue le fait générateur au sens de la norme IAS 39 du provisionnement des créances.

Le montant des provisions est obtenu par application d'une modélisation statistique des flux de recouvrement et de pertes en intégrant tous les mouvements possibles entre les différentes strates, sur la base des données historiques observées.

Les données historiques observées des flux de recouvrement et de pertes sont mises à jour périodiquement et sont segmentées selon le type de produits commercialisés par le Groupe (carte, prêt revolving, prêt amortissable), de façon à tenir compte de leurs spécificités.

Conformément à la norme IAS 39, les provisions pour risque de crédit sont calculées en tenant compte d'une actualisation, au taux d'origine des contrats clients, des flux de recouvrement attendus de capital et d'intérêts. De ce fait, aux provisions pour risques de crédit avérés, s'ajoute une provision pour perte de marge future, due à l'effet de l'actualisation des flux de recouvrement attendus. A noter que :

- l'impact de l'actualisation est doté en coût du risque en « Dotation aux provisions pour perte de marge future » ;
- l'impact de la désactualisation est ensuite intégré dans le produit net bancaire (PNB), en « Reprise de provision pour perte de marge future ».

Les créances restructurées sont constituées des encours Neiertz dont le plan est à jour et des restructurations amiables pour la France, ainsi que des créances de même nature pour l'international.

Dès le premier impayé ces créances font l'objet d'un provisionnement évalué sur base statistique conformément aux principes décrits ci-avant. En application de la norme IAS 39, le portefeuille de créances restructurées à jour donne lieu au calcul d'une dépréciation résultant de l'actualisation des cash flows futurs issus de la restructuration au taux d'origine du client.

1.3.4. Immobilisations

Les immobilisations figurent au bilan à leur valeur d'acquisition, augmentée des frais directement attribuables.

Les logiciels et systèmes d'information, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont inscrits au bilan pour leur coût direct de développement, qui correspond essentiellement aux coûts externes.

Les amortissements sont calculés sur la durée probable d'utilisation des biens, selon le mode linéaire.

Concernant les immeubles, le Groupe a retenu une approche par composants selon les dispositions du règlement CRC 2004-06 sur la comptabilisation des actifs et en conformité avec la norme IAS 16. Dans ce cadre, chaque composant est comptabilisé séparément et amorti selon un plan

d'amortissement qui lui est propre. Les composants, et leurs durées d'amortissement retenues, sont les suivants :

- Gros Œuvre (structure du bâtiment) : 40 ans
- Second Œuvre (couverture et habillage externe): 25 ans
- Installations Générales et Techniques : 15 ans

Les durées d'amortissement des immobilisations, autres que les immeubles, sont les suivantes :

- Logiciels et systèmes d'information : 1 à 8 ans
- Matériels informatiques : 3 à 5 ans
- Mobiliers et matériels de bureau : 5 ans
- Agencements : 5 à 10 ans
- Véhicules : 5 ans

Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsque, à la date de la clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés.

1.3.5. Contrats de location

- ***Les contrats de location-financement pour lesquels le Groupe est bailleur :***

Il s'agit pour l'essentiel des contrats de crédit bail mobiliers (auto, équipement général de la maison) avec la clientèle, qui s'analysent comme des financements accordés par le Groupe au preneur pour l'achat d'un bien. Dans ce cadre, les opérations de crédit-bail sont traitées selon les principes de la comptabilité financière.

- ***Les contrats de location-financement pour lesquels le Groupe est preneur :***

Conformément au traitement préconisé par la norme IAS 17, le centre de gestion de Mérignac, détenu dans le cadre d'un contrat de crédit-bail immobilier, fait l'objet d'un retraitement pour être porté à l'actif du bilan.

Les contrats de location-financement à caractère mobilier n'ont pas été retraités en normes IFRS, le retraitement étant considéré comme non significatif.

- ***Les contrats de location simple pour lesquels le Groupe est preneur ou bailleur :***

L'examen de ces contrats n'a pas conduit à des retraitements. Dans ce cadre, les sommes encaissées ou décaissées au titre des contrats sont enregistrées dans le compte de résultat en « Charges générales d'exploitation ».

1.3.6. Regroupements d'entreprises et évaluation des écarts d'acquisition

- **Détermination de l'écart d'acquisition**

L'écart constaté, lors de l'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation, entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de la société détentrice dans les capitaux propres de la société acquise fait l'objet, dans la mesure du possible, d'une affectation aux postes appropriés du bilan consolidé.

La part non affectée constitue un écart d'acquisition porté à l'actif et non amorti conformément aux dispositions de la norme IFRS 3.

Les ajustements de valeur des actifs et passifs relatifs à des acquisitions comptabilisés sur une base provisoire sont comptabilisés comme des ajustements rétrospectifs du goodwill s'ils interviennent dans la période de douze mois à compter de la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés en résultat.

- **Détermination des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) et tests de dépréciation**

Le Groupe a réparti l'ensemble de ses activités en « Unités Génératrices de Trésorerie » (UGT). Cette répartition tient compte à la fois du caractère indépendant des résultats générés et du mode de gestion et de direction des entités. Les UGT ainsi définies sont :

- Activités de crédit dans les sociétés détenues à 100% : 1 UGT par pays dont la France
- Activités de crédit dans les sociétés détenues en partenariat : 1 UGT par partenariat

Conformément aux dispositions des normes IFRS 3 et IAS 36, les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de valeur, à chaque arrêté annuel. La valeur comptable de chaque UGT est alors comparée à sa valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'une UGT est définie comme la valeur la plus élevée entre sa valeur de marché et sa valeur d'utilité.

La valeur de marché correspond au montant susceptible d'être obtenu de la cession de l'UGT dans des conditions de marché normales. La valeur d'utilité est établie selon une méthode DCF (*Discounted Cash Flows*) en intégrant des hypothèses de taux de croissance. Les flux de trésorerie futurs sont déterminés à partir des plans de développement des entités concernées approuvés par la Direction du Groupe. La durée retenue de projection des flux de trésorerie est de 5 ans, le taux de croissance retenu en fin de période de projection est de 3% et le taux d'actualisation de 9 %. Ce taux est le reflet des taux de marché à long terme, augmenté d'un pourcentage représentatif des risques spécifiques aux activités exercées dans les UGT concernées.

Si, en application de ces tests, il est constaté une perte de valeur, une dépréciation irréversible de l'écart d'acquisition est enregistrée dans le compte de résultat.

1.3.7. Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées non perpétuelles

Le refinancement des activités de crédit se fait notamment par des instruments financiers de dettes émis par le Groupe.

Ces instruments financiers de dettes sont évalués initialement à la juste valeur de la contrepartie reçue, diminuée des coûts de transaction directement attribuables à l'opération.

Par la suite, ils sont évalués à leur coût amorti, sauf s'ils font l'objet d'une couverture de juste valeur (cf note 1.3.1). Tous les frais relatifs à l'émission d'emprunts ou d'obligations ainsi que toute différence entre les produits d'émission nets des coûts de transaction et la valeur de remboursement, sont appréhendés en résultat sur la durée de vie des emprunts.

1.3.8. Impôts différés

Les retraitements propres à la consolidation, ainsi que les écarts entre les résultats sociaux et fiscaux ou entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs, constituent des différences temporaires d'imposition. Les impositions différées sont évaluées selon la méthode dite du « report variable ».

Les impôts différés actifs sont comptabilisés lorsque leurs chances de récupération sont estimées probables. Les impôts différés sur déficits fiscaux sont constatés au vu des perspectives de récupération fiscale.

Ils sont présentés au bilan dans les rubriques « actifs ou passifs d'impôt » selon que la position est active ou passive. Ils sont compensés entre eux quand ils trouvent leur origine au sein d'un même groupe fiscal.

Les impôts différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge d'impôt dans le compte de résultat, à l'exception de ceux afférents aux gains et pertes latents sur les instruments dérivés de couverture de change des investissements nets dans une entité étrangère, pour lesquels les impôts différés correspondants sont imputés sur les capitaux propres.

1.3.9. Indemnités de départ à la retraite et autres passifs sociaux

- ***Indemnités de départ en retraite, médailles du travail***

Une provision est constituée dans les comptes consolidés pour faire face au paiement des indemnités de départ en retraite des salariés et des médailles du travail. Ces engagements font l'objet d'une évaluation actuarielle, selon la méthode rétrospective, tenant compte de l'estimation des droits conventionnels acquis par le personnel à la clôture.

Cette évaluation, qui porte sur la totalité du personnel en contrat à durée indéterminée, prend en considération des hypothèses de mortalité et de rotation du personnel, ainsi qu'une probabilité de départ à l'âge de 62 ou 64 ans selon les catégories de personnel. Ces engagements sont actualisés, et les salaires de référence retenus dans le calcul sont corrélativement corrigés d'un coefficient de revalorisation. Les calculs intègrent les charges sociales sur salaires.

- ***Régimes de retraite supplémentaire garantie***

Conformément aux principes généralement admis, les régimes qualifiés de « régime de retraite supplémentaire garantie », sont représentatifs d'un engagement à la charge du groupe qui donne lieu à évaluation et provisionnement.

La valeur actualisée de l'engagement du groupe et la juste valeur des actifs de couverture de cet engagement donnent lieu chaque année à une évaluation actuarielle tenant compte des hypothèses de mortalité et de rotation du personnel, ainsi que d'une probabilité d'âge de départ à la retraite, d'un coefficient de revalorisation des salaires de référence, du taux de rendement attendu des actifs de couverture et d'un taux d'actualisation.

L'excédent de la valeur actualisée de l'engagement vis-à-vis des bénéficiaires sur la juste valeur des actifs de couverture est provisionné à l'arrêté.

D'autre part, il existe des régimes à cotisation définie au bénéfice des cadres supérieurs français et des salariés hollandais. Les cotisations afférentes à ces régimes sont enregistrées en charge de l'exercice.

- ***Taux d'actualisation***

Pour la détermination de ces avantages au personnel, le taux d'actualisation des engagements du groupe est déterminé par référence à un taux du marché, à la date de clôture, fondé sur les obligations d'entreprises de 1^{ère} catégorie. Le taux d'actualisation des engagements du Groupe est de 4,5 % au 31 décembre 2006 et de 5 % au 31 décembre 2007.

- ***Écarts actuariels***

La mesure de l'obligation à la charge du groupe peut évoluer d'un exercice à l'autre en fonction de changements d'hypothèses actuarielles et entraîner des écarts actuariels. La comptabilisation de ces écarts actuariels s'effectue en contrepartie des capitaux propres, conformément à l'option de la norme IAS 19 révisée.

1.3.10. Provisions pour risques et charges

En dehors des provisions relatives aux engagements sociaux, elles comprennent notamment les provisions pour litiges, les provisions pour pénalités et risques fiscaux, ainsi que les provisions pour les encours « crédits clients » existants dans le cadre d'accords financiers pour lesquels ces encours figurent au bilan du partenaire.

1.3.11. Options d'achat et de vente sur participations associées

Les options existantes relatives à des puts/calls croisés sur titres détenus dans des entreprises doivent être prises en compte dans la détermination du pourcentage de contrôle, et dans la méthode de consolidation en résultant, à partir du moment où elles sont exerçables. Aucune option existante à la clôture ne modifie les droits de vote du Groupe au 31 décembre 2007.

Les engagements d'achat donnés aux minoritaires, relatifs aux filiales consolidées par intégration globale, sont comptabilisés en passifs financiers pour leur valeur actualisée si le prix est fixe et pour leur juste valeur si le prix est variable. Aucune dette relative à l'exercice de ces engagements n'est comptabilisée dans les comptes du Groupe au 31 décembre 2007, dans la mesure où, d'une part, les titres visés par ces options d'achat portent à ce jour sur des titres de sociétés non contrôlées majoritairement par le Groupe et, d'autre part, aucun engagement n'est exerçable à la date du 31 décembre 2007.

Les options existantes relatives à des puts/calls croisés sur titres d'entreprises associées constituent des dérivés devant être constatés au bilan. La valeur de ces options correspond à la différence actualisée entre la juste valeur des titres sur lesquels portent les options et le prix d'exercice de ces titres prévu dans les contrats d'option. Si le prix d'exercice prévu dans le contrat d'option est égal à la juste valeur de ces titres, l'option vaut zéro. Si le prix d'exercice prévu dans le contrat d'option est différent de la juste valeur de ces titres, la valeur de l'option (égale à cette différence) est enregistrée au bilan.

Au cas particulier, il a été considéré que les options existantes sur les titres d'entreprises associées détenues ou consenties par LaSer Cofinoga avaient une valeur nulle, dans la mesure où :

- les titres visés par les options croisées ne sont pas cotés, ni n'ont une valeur directement observable sur un marché actif ;
- les prix d'exercice prévus ne sont pas significativement éloignés de pratiques de marché.

1.3.12. Résultat par action

En l'absence d'actions propres ou d'options de souscription ou d'achat d'actions émises par le Groupe, le résultat par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre d'actions en circulation.

1.3.13. Information sectorielle

En application de la norme IAS14, l'information sectorielle du Groupe correspond aux branches d'activités principales du Groupe :

- Activités de crédit en France dans les sociétés détenues à 100% ;
- Activités de crédit en France dans les sociétés détenues en partenariat ;
- Activités menées à l'International.

Les actifs et passifs sectoriels regroupent l'ensemble des éléments composant le bilan consolidé du Groupe. Les actifs sont déterminés à partir des éléments comptables de chaque pôle d'activité. Les passifs représentent la somme des passifs courants et non courants.

2. EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

L'ensemble des sociétés contrôlées, ainsi que celles dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, sont, sans exception, incluses dans le périmètre de consolidation.

Sur l'année 2007, le périmètre a évolué de la manière suivante:

- ***En France***

- GIE LaSer Archives : créé le 12 décembre 2006 à l'initiative de 7 sociétés du Groupe LaSer qui en sont les membres, ce GIE, dont l'activité a démarré en 2007, est consolidé par intégration globale à compter du 1^{er} janvier 2007.
- FCC Store Consumer Finance (Fonds de titrisation de Banque du Groupe Casino) a été dissous de façon anticipée en date du 8 octobre 2007 conformément à une possibilité offerte à l'origine, et les encours résiduels ont été transférés chez Banque du Groupe Casino. Le FCC demeure consolidé dans le compte de résultat pour ses dix mois d'activité de 2007. Cette dissolution n'a aucun impact sur le compte de résultat.
- La société Sygma Finance SNC a changé sa dénomination en Sygma SNC.

- ***A l'international***

- LaSer Nederland BV - Hollande - le 11 avril 2007, LaSer Cofinoga s'est porté acquéreur de 40% des titres de LaSer Nederland BV, portant ainsi sa participation à 100%. Cette société, précédemment consolidée par intégration proportionnelle, est consolidée par intégration globale à compter du 1^{er} janvier 2007 ; l'impact de l'intégration à 100% du 1^{er} trimestre 2007 s'avérant non significatif (0,1 M€ de quote-part de résultat après impôt).
- Fidexis – Belgique – le 21 décembre 2007, LaSer Cofinoga s'est porté acquéreur de 51% des titres de Fidexis portant ainsi sa participation à 100%. Cette société, précédemment consolidée en Intégration Proportionnelle, est consolidée par Intégration Globale à la clôture 2007 ; le compte de résultat a été retraité à hauteur de la quote-part des anciens actionnaires dans le résultat antérieur à l'acquisition afin que le résultat net consolidé corresponde à 49% pour l'année 2007.
- La société AFS Allders Financial Services - Grande Bretagne - a été dissoute, et ses encours ont été transférés chez CFS Création Financial Services. Cette dissolution n'a aucun impact sur le bilan, et sur le compte de résultat.
- La société COFLA - Pologne - (en liquidation depuis plus d'un an) a été dissoute. Cette dissolution n'a aucun impact sur le bilan, et sur le compte de résultat.
- La société Creation Marketing Services - Grande Bretagne - antérieurement non consolidée (structure jusqu'à présent sans activité, ni actifs), rentre dans le périmètre. Cette entité est appelée à exercer à compter de 2008 une activité de centre d'appel.

- La société HandelsFinans - Danemark - a obtenu le statut de banque, et a changé sa dénomination en EkspresBank.

Le tableau ci-dessous décrit synthétiquement les impacts sur les comptes consolidés des principaux mouvements de l'exercice:

(en millions d'euros)	Acquisition	Acquisition
	LaSer Nederland	Fidexis
Prix payé / reçu (1)	36,0	5,1
Ecart d'acquisition	17,8	6,4
Capitaux propres (retraité aux normes Groupe)	18,2	-1,3
Autres passifs	249,6	98,8
Actifs	267,8	97,5
Contribution additionnelle au résultat 31/12/2007	1,0	0

En conséquence, le périmètre de consolidation au 31 décembre 2007 s'établit ainsi :

LASER COFINOGA S.A. - Société Mère
66, rue des archives 75003 Paris

Filiales à caractère financier	% d'intérêt	% contrôle	Méthode Consolidation
SOFICARTE SAS 66, rue des Archives 75 003 Paris	100 %	100 %	I G
MEDIATIS SA 66, rue des Archives 75 003 Paris	100 %	100 %	I G
SYGMA BANQUE SA 66, rue des Archives 75 003 Paris	100 %	100 %	I G
SYGMA SNC 14, Avenue du Pavé Neuf 93 168 Noisy le Grand	50 %	50 %	I P
BANQUE DU GROUPE CASINO SA 56-60, avenue Kléber 75 116 Paris	40 %	40 %	I P
BANQUE SOLFEA SA 49, avenue de l'Opéra 75 083 Paris cedex 02	44,85%	44,85%	I P
COMPAGNIE DE GESTION ET DES PRETS SA (CDGP) 1440, Route Nationale 20, 45770 Saran	50%	50%	I P
NETVALOR SA 66, rue des Archives 75 003 Paris	100%	100%	I G
SGPS – COFINOGA Portugal R. Pinheiro Manso 662 – Apartado 1015 – 4101 Porto PORTUGAL	100 %	100 %	I G
CREDIFIN BANCO SA R. Pinheiro Manso 662 – Apartado 1015 – 4101 Porto PORTUGAL	100 %	100 %	I G
FIDEXIS SA 191 Bld du Souverain - 1160 Bruxelles BELGIQUE	100 %	100 %	I G I P en 2006
CREATION FINANCIAL SERVICES Ltd Chadwick house, Bleinheim Court, Solihull, West Midlands, B91 3AA GRANDE BRETAGNE	100 %	100 %	I G
CREATION MARKETING SERVICES Ltd Chadwick house, Bleinheim Court, Solihull, West Midlands, B91 3AA GRANDE BRETAGNE	100 %	100%	I G

CREATION CONSUMER FINANCE Ltd (ex ODRS) Royston House, 34 upper Queen Street- Belfast BT1 6FP – IRLANDE du NORD – UK	100 %	100 %	IG
OPEN & DIRECT INSURANCES Ltd (ODIL) 25-28, Adelaid Road, 4th Floor – Dublin – IRLANDE du SUD – EIRE	100 %	100 %	IG
FINPLUS Al. Jerozolimskie 92 - 00-807 – Varsovie POLOGNE	100 %	100 %	IG
GEANT KREDYT Al. Jerozolimskie 92 - 00-807 – Varsovie POLOGNE	48 %	48 %	IP
LASER NEDERLAND Larenweg 78-96, 5234 KC, s'Hertogenbosch HOLLANDE	100 %	100 %	IG IP en 2006
FLEXPAY 25 south sathorn Road, Tungmahamek, Sathorn, Bangkok THAILANDE	28,60%	28,60%	IP
EKSPRESBANK A/S (ex HANDELSFINANS) Struergade 12- DK2630 Taastrup - DANEMARK	100%	100%	IG
COFINOGA FUNDING ONE LP Chadwick house, Bleinheim Court, Solihull, West Midlands, B91 3AA GRANDE BRETAGNE	4,51%	100 %	IG
SYGMA FUNDING ONE LIMITED Chadwick house, Bleinheim Court, Solihull, West Midlands, B91 3AA GRANDE BRETAGNE	100 %	100 %	IG
COFINOGA FUNDING TWO LP Chadwick house, Bleinheim Court, Solihull, West Midlands, B91 3AA GRANDE BRETAGNE	4,93 %	100 %	IG
SYGMA FUNDING TWO LIMITED Chadwick house, Bleinheim Court, Solihull, West Midlands, B91 3AA GRANDE BRETAGNE	100 %	100 %	IG
Succursales à caractère financier	% d'intérêt	% contrôle	Méthode Consolidation ●
BANCO SYGMA HISPANIA Calle Albasanz, 16 4ª planta 28037 Madrid ESPAGNE	100 %	100 %	IG
SYGMA BANK UK Chadwick house, Bleinheim Court, Solihull, West Midlands, B91 3AA GRANDE BRETAGNE	100 %	100 %	IG
SYGMA BANQUE SA ODDZIAL W POLSCE (« SYGMA BANQUE POLSKA ») ul. Suwak 3 – 02-676 Varsovie POLOGNE	100 %	100 %	IG
Filiales à caractère non financier	% d'intérêt	% contrôle	Méthode Consolidation ●
FIDECOM SA 66, rue des Archives 75 003 Paris	31,37%	31,37%	MEQ
COFINOGA ASSURANCES SNC 66, rue des Archives 75 003 Paris	100 %	100 %	IG
COMMUNICATION MARKETING SERVICES SNC (CMS) 66 rue des Archives 75 003 Paris	100 %	100 %	IG
GROUPEMENT D'ASSURANCES PARTICULIERS SNC (GAP) 66, rue des Archives 75 003 Paris	100 %	100 %	IG
COMMUNICATION MARKETING SERVICES VACANCES SNC (CMS VACANCES) Quai Bacalan Hangar 17 – 33000 Bordeaux	100 %	100 %	IG
OMNIOS SA 66, rue des Archives 75 003 Paris	100 %	100 %	IG
GESTION et SERVICES GROUPE COFINOGA (GSGC) GIE 66, rue des Archives 75 003 Paris	100 %	100 %	IG
LASER ARCHIVES GIE 66, rue des Archives 75 003 Paris	85,7 %	100%	IG
AGYS SA 66, Rue des Archives 75 003 Paris	33,33%	33,33%	IP

DCAC - DAX COURTAGES ASSURANCES CREDIT SAS 53, av du Corps Franc Pommiès 64110 Jurançon	100 %	100 %	I G
ASSURTIS SA 33, rue de Châteaudun, 75009 Paris	45 %	45 %	I P
LA SOURCE SARL 1440, route nationale 20, 45770 Saran	49,97%	49,97%	I P
SYGMA BANQUE CORREDURIA DE SEGUROS, S.L Calle Albasanz n° 16, Planta 4 28 037 Madrid ESPAGNE	100 %	100 %	I G

❶ I G : Intégration Globale M E Q : Mise En Equivalence I P : Intégration Proportionnelle

3. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Les informations relatives aux risques financiers requises par IFRS 7 figurent dans le rapport de gestion de LaSer Cofinoga.

3.1. Bilan Consolidé

Il n'y a pas eu durant l'exercice de reclassements opérés entre les différentes catégories d'instruments financiers

3-1-1- Caisses, banques centrales et CCP

<i>(En millions d'euros)</i>	31/12/07	31/12/06
Banques centrales	28	23
Chèques postaux		1
Caisses distributeurs automatiques	3	2
TOTAL	31	26

3.1.2. Analyse des instruments dérivés

Cette note détaille les postes "Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat" et "instruments dérivés de couverture" du bilan consolidé.

<i>(En millions d'euros)</i>	31/12/07			31/12/06		
	Montants notionnels	Juste valeur		Montants notionnels	Juste valeur	
		Actif	Passif		Actif	Passif
Instruments dérivés de transaction (*)	3 407	16		6 726	7	23
Swaps de taux	2 448	13		5 772	5	23
Swaps de change						
CAP & FRA	959	3		954	2	
Couverture de juste valeur (**)	9 903	88	13	8 809	89	5
Swaps de taux	6 012	64	13	5 424	84	1
Swaps de change	588	23		619		4
CAP	3 303	1		2 766	5	
TOTAL	13 310	104	13	15 535	96	28

(*) Au sein de cette catégorie sont classés les instruments dérivés qui ne répondent pas aux règles de la comptabilité de couverture au sens de l'IAS 39. Les instruments concernés sont :

- le swap adossé aux TSDI du fait du classement de ces titres en capitaux propres pour 2,3 M€ à l'actif
- les swaps échangeant un taux variable contre un autre taux variable pour 8,1 M€ à l'actif (21,8 M€ au passif au 31/12/2006)
- les swaps déqualifiés suite aux tests d'efficacité pour 2,2 M€ à l'actif (0,8 M€ à l'actif au 31/12/2006)
- la valeur temps des Caps classés en couverture pour 1,3 M€ à l'actif (0,5 M€ à l'actif au 31/12/2006)
- les Caps non éligibles à la comptabilité de couverture pour 1,7 M€ à l'actif (1,2 M€ à l'actif au 31/12/2006)
- au 31/12/2006, les swaps mis en place dans le cadre des opérations de titrisation dont les véhicules étaient reconstitués, figuraient à ce poste pour des montants symétriques entre l'actif et le passif (0,8 M€). Ces opérations ont été dénouées le 8 octobre 2007.

(**) Les instruments dérivés classés dans cette catégorie sont les instruments dérivés qui répondent aux règles de la comptabilité de couverture au sens de l'IAS 39. La couverture pratiquée est essentiellement de la couverture de juste valeur et la réévaluation des éléments couverts est enregistrée en "écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux" (cf note 3-1-6) pour la partie créances clients et, en dettes financières (cf note 3-1-14) pour la partie refinancement, et ce pour des montants symétriques.

La relation de couverture entre les instruments de couverture et les éléments couverts classés en couverture de juste valeur a évolué de la façon suivante sur la période concernée :

<i>(En millions d'euros)</i>	31/12/07		31/12/06	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Instruments dérivés de couverture coupon inclus	88	13	89	5
- Coupon couru sur instruments financiers	(24)		(24)	0
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		44		50
Ecart de réévaluation des dettes (refinancement)		(16)		14
Réévaluation des encours clients en devise - change	(23)		4	
TOTAL	41	41	69	69

Ventilation de la valeur nominale des instruments dérivés par durée résiduelle :

<i>Valeur nominale en millions d'euros</i>	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Instruments dérivés de transaction	1 503	1 904		3 407
Swaps de taux	654	1 794		2 448
Swaps de change				
CAP & FRA	849	110		959
Couverture de juste valeur	5 807	2 866	1 230	9 903
Swaps de taux	2 555	2 227	1 230	6 012
Swaps de change	536	52		588
CAP	2 716	587		3 303
TOTAL	7 310	4 770	1 230	13 310

3.1.3. Actifs financiers disponibles à la vente

Les titres classés dans cette catégorie sont constitués principalement des titres de participation non consolidés et accessoirement des créances rattachées à ces titres.

<i>(En millions d'euros)</i>			31/12/07		31/12/06	
Liste des participations	% part	Siège	Valeur au bilan	dont gains et pertes latents	Valeur au bilan	dont gains et pertes latents
Financo	15,00%	Le Relecq Kerhuon (29)	17	1	3	
X-Ange Capital	6,16%	Paris (75)			2	
Divers					1	
TOTAL			17	1	6	

Détail des mouvements sur la période :

au 31/12/2006	6
Acquisition (1)	13
Cession / remboursement (2)	(2)
Gains et pertes latents comptabilisés en Capitaux Propres (3)	1
Pertes de valeur	
Au 31/12/2007	17

(1) Acquisition de 667.000 titres Financo portant la participation de LaSer Cofinoga de 3,5% à 15% du capital.

(2) Cession des titres X-Ange Capital

(3) Réévaluation des titres FINANCO

3.1.4. Prêts et créances sur les établissements de crédit

(En millions d'euros)	31/12/07	31/12/06
Comptes et prêts		
-dont à vue	100	94
-dont à terme	671	471
Valeurs reçues en pensions livrées		1
Dépréciation		
TOTAL	771	566

Créances sur établissements de crédit - Analyse par durée résiduelle :

(En millions d'euros)	< 1 mois	entre 1 et 3 mois	entre 3 et 12 mois	entre 1 et 5 ans	> 5 ans	Créances rat.	Total 31/12/07
Comptes et prêts	167	101	420	70	1	12	771
Valeurs reçues en pension livrée							
Valeur brute	167	101	420	70	1	12	771
Provision pour dépréciation							
Valeur nette	167	101	420	70	1	12	771

3.1.5. Prêts et créances sur la clientèle

(En millions d'euros)	31/12/07	31/12/06
Prêts et créances sur la clientèle (*)	11 386	9 848
dont Location Financement	165	173
Provision pour dépréciation sur base individuelle (**)	(956)	(813)
dont provisions pour risque d'impayé	(703)	(576)
dont provisions pour perte de marge future	(253)	(237)
TOTAL	10 430	9 035

Les intérêts courus relatifs aux prêts et créances dépréciés s'élèvent à 102 M€ au 31/12/2007 (84 M€ au 31/12/2006)

Au sein du poste "Concours à la clientèle" est inscrit le montant des coûts de transaction attachés aux prêts et restant à amortir pour 50,3 M€ au 31 décembre 2007 ; ce montant était de 42 M€ au 31 décembre 2006.

(*) La clientèle est essentiellement constituée de particuliers. Les entreprises et les autres agents économiques ne représentent qu'une partie négligeable du total.

(**) Chez LaSer Cofinoga, le fait générateur du provisionnement est toujours un évènement de risque identifiable au niveau de la créance client prise individuellement. Il n'y a pas de provision sur base collective.

Variation des provisions pour dépréciation :

(En millions d'euros)	31/12/07	31/12/06
Total des dépréciations constituées en début de période	(813)	(797)
Dotations pour dépréciation comptabilisées en coût du risque	(417)	(346)
Dotations pour dépréciation comptabilisées en PNB (Intérêts / créances douteuses)	(21)	(19)
Reprises de dépréciation devenue sans objet comptabilisées en coût du risque	18	14
Reprises de dépréciation utilisée comptabilisées en coût du risque	217	219
Variations de périmètre et des parités monétaires	(43)	29
Reprises de dépréciation comptabilisées en marge d'intérêt	103	87
Total des dépréciations constituées en fin de période	(956)	(813)

Détail des opérations de location financement :

(En millions d'euros)	31/12/07	31/12/06
Investissement brut (Loyers Futurs)		
A recevoir dans moins d' 1 an	69	68
A recevoir dans plus d' 1 an et moins de 5 ans	121	118
A recevoir au-delà de 5 ans	7	7
Total des investissements bruts	197	193
dont produits financiers non acquis	31	20
dont total des investissements nets, avant dépréciation	166	173
Dépréciation	(4)	(4)
TOTAL DES INVESTISSEMENTS NETS DES DEPRECIATIONS	162	169

3.1.6. Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux

(En millions d'euros)	31/12/07		31/12/06	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Réévaluation de la composante taux des créances clients		44		50
TOTAL		44		50

Ce poste enregistre les variations de valeur des créances clients couvertes en taux pour la composante du risque couvert.

3.1.7. Impôts courants et différés

(En millions d'euros)	31/12/07	31/12/06
Impôts courants	11	16
Impôts différés	95	108
ACTIFS D'IMPOTS COURANTS ET DIFFERES	106	124
Impôts courants	23	25
Impôts différés	1	
PASSIFS D'IMPOTS COURANT ET DIFFERES	24	25

Détail de l'Impôt différé :

(En millions d'euros)	31/12/06	Impact Résultat	Impact Capi- taux Propres	31/12/07
Provisions pour engagements sociaux	3	(1)	1	3
Provisions, essentiellement sur créances douteuses	110	(2)		108
Décalages temporaires	3	(2)		1
Instruments dérivés	1	(3)		(2)
Etalement des commissions	(6)	(4)		(10)
Amortissements dérogatoires	(7)	(4)		(11)
Autres retraitements	2	(1)		1
Impôt Différé sur reports fiscaux déficitaires	2	3	(1)	4
TOTAL	108	(14)		94

Impôts différés actifs 108

Impôts différés passifs

95
(1)

Les impôts différés France ont été calculés au taux de 34,43 % en 2006 et en 2007. Pour les filiales étrangères, l'impôt a été calculé au taux local.

3.1.8. Comptes de régularisation et actifs et passifs divers

<i>(En millions d'euros)</i>	ACTIF		PASSIF	
	31/12/07	31/12/06	31/12/07	31/12/06
Chèques à l'encaissement	34	30		
Charges ou produits constatés d'avance	19	12	20	28
Produits à recevoir	24	16		
Agios clientèle constatés d'avance			22	20
Charges à payer diverses			23	12
Provisions congés payés, intéressement et primes variables			38	36
Ecarts de conversion	4			
Comptes de régularisation	81	58	103	96
<i>(En millions d'euros)</i>	ACTIF		PASSIF	
	31/12/07	31/12/06	31/12/07	31/12/06
Financement ventes à crédit			43	42
Dépôt garantie, cautionnement	2	2	9	11
Etat	5	5	10	10
Personnel, comptes sociaux	1	1	33	31
Fournisseurs d'exploitation			83	75
Stocks	3	3		
Créances sur cession de titres	10	10		
Dettes sur acquisitions de titres / titres de participation				
Dettes envers les compagnies d'assurance			26	25
Autres débiteurs / créditeurs	87	44	40	58
Actifs et passifs divers	108	65	244	252
TOTAL	189	123	347	348

3.1.9. Participations dans les entreprises mises en équivalence

Les participations du Groupe dans les sociétés mises en équivalence concernent uniquement la société Fidécom.

<i>(En millions d'euros)</i>	31/12/07	31/12/06
Fidécom SA (qp = 31,37%)	1	1
PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE	1	1

Les données financières relatives à l'exercice 2007 présentées en normes comptables IFRS par Fidécom sont les suivantes :

<i>(En millions d'euros)</i>	Total Bilan 31/12/2007	Chiffre d'affaires exercice 2007	Résultat net à 100%	Quote-part du résultat mis en équivalence
Fidécom SA	32	20	0,3	n.s

3.1.10. Immobilisations corporelles

Evolution des immobilisations corporelles (en millions d'euros) :

Valeurs brutes	31/12/06	Augmentation	Diminution	31/12/07
Terrains	6			6
Constructions	65	8		73
Autres immobilisations corporelles	73	15	(3)	85
TOTAL	144	23	(3)	164

Amortissements	31/12/06	Augmentation	Diminution	31/12/07
Terrains				
Constructions	(29)	(5)		(34)
Autres immobilisations corporelles	(54)	(9)	2	(61)
TOTAL	(83)	(14)	2	(95)

VALEURS NETTES	31/12/06	Augmentation	Diminution	31/12/07
	61	9	(1)	69

Dont immobilisations prises en location financement : le centre de gestion de Mérignac

Valeurs brutes	31/12/06	Augmentation	Diminution	31/12/07
Terrains	3			3
Constructions	16			16
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL	19			19

Amortissements	31/12/06	Augmentation	Diminution	31/12/07
Terrains				
Constructions	(7)	(1)		(8)
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL	(7)	(1)		(8)

VALEURS NETTES	31/12/06	Augmentation	Diminution	31/12/07
	12			11

Les immobilisations corporelles ne font l'objet d'aucune dépréciation.

Ventilation par durée des loyers futurs minimaux à payer au titre du crédit-bail	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans	Total
Loyers futurs minimaux	2	6	6	14
Valeur actualisée de ces loyers futurs	1	4	6	11
Charges financières non comptabilisées	1	2	-	3

3.1.11. Immobilisations incorporelles

Evolution des immobilisations incorporelles (en millions d'euros) :

Valeurs brutes	31/12/06	Augmentation	Diminution	31/12/07
Fonds de commerce et droit au bail	2	2		4
Logiciels informatiques acquis	93	52	(1)	144
Logiciels informatiques produits par l'entreprise				
Autres incorporels, dont immobilisation en-cours (*)	38	31	(29)	40
TOTAL	133	85	(30)	188
Amortissements	31/12/06	Augmentation	Diminution	31/12/07
Fonds de commerce et droit au bail				
Logiciels informatiques acquis	(57)	(16)		(73)
Logiciels informatiques produits par l'entreprise				
Autres incorporels (dont immobilisation en-cours)	(3)	(1)		(4)
TOTAL	(60)	(17)	0	(77)
VALEURS NETTES	73	68	(30)	111

(*) L'augmentation du poste "autres incorporels" concerne principalement les immobilisations en cours ; la diminution du même poste concerne les mises en service.

Les immobilisations incorporelles ne font l'objet d'aucune dépréciation.

3.1.12. Ecarts d'acquisition

Evolution et répartition des écarts d'acquisition (en millions d'euros) :

(En millions d'euros)	31/12/06	Augmentation	Diminution	Autres (*)	31/12/07
Activité Crédit dans les sociétés détenues à 100% :					
BELGIQUE (**)		6			6
DANEMARK	70				70
FRANCE	33				33
GRANDE-BRETAGNE	61		(3)	1	59
PAYS-BAS (**)	36	18			54
POLOGNE	2				2
Activité Crédit dans les sociétés détenues en partenariat :					
CDGP	15				15
SOLFEA	9				9
TOTAL	226	24	(3)	1	248
Dépréciation					
VALEUR NETTE	226	24	(3)	1	248

(*) La colonne "Autres" représente les modifications apportées au calcul des goodwill dans les douze mois suivant l'acquisition.

(**) L'augmentation de la période est liée à l'achat des 40% complémentaires de LaSer Nederland et des 51% complémentaires de Fidexis. A l'issue de ces opérations, le Groupe LaSer-Cofinoga détient LaSer Nederland et Fidexis à 100%.

Les écarts d'acquisition ont fait l'objet d'un test de dépréciation dans le cadre de l'UGT à laquelle ils sont affectés au 31 décembre 2007. La valeur testée est la nouvelle valeur brute comptable après déduction des éventuels amortissements pratiqués et des dépréciations éventuellement enregistrées antérieurement.

Les tests de valorisation opérés conformément au dispositif prévu en note 1.3.6. de l'annexe rédactionnelle ont conclu à l'absence de dépréciation à enregistrer au 31 décembre 2007.

3.1.13. Détail des actifs et passifs courants et non courants

<i>(En millions d'euros)</i>	31/12/2007			31/12/2006		
	< 1 an	> 1 an	Total	< 1 an	> 1 an	Total
ACTIF						
Caisse, banques centrales & CCP	31		31	26		26
Actifs financiers à la JV par résultat	4	12	16	2	5	7
Instruments dérivés	35	53	88	21	68	89
Prêts et créances sur les établissements de crédit	701	70	771	564	2	566
Prêts et créances sur la clientèle	3 857	6 573	10 430	3 699	5 336	9 035
Actifs d'impôts courants	11		11	16		16
Actifs d'impôts différés		95	95		108	108
Comptes de régularisation et actifs divers	177	12	189	111	12	123
PASSIF						
Passifs financiers à la JV par résultat				22	1	23
Instruments dérivés	1	12	13	4	1	5
Dettes envers les établissements de crédit	1 715	4 288	6 003	530	1 686	2 216
Dettes envers la clientèle	44		44	34		34
Dettes représentées par un titre	1 629	2 178	3 807	3 294	2 711	6 005
Passifs d'impôts courant	23		23	25		25
Passifs d'impôts différés		1	1			0
Comptes de régularisation et passifs divers	323	24	347	329	19	348
Provisions pour risques et charges	10	12	22	11	14	25
Dettes subordonnées	5	390	395	5	402	407

3.1.14. Dettes financières

En 2007 comme en 2006, LaSer Cofinoga a respecté tous ses engagements contractuels vis-à-vis des contreparties au titre des emprunts et des lignes de crédit qui lui ont été accordées.

(En millions d'euros)	31/12/07	31/12/06
Dettes envers les établissements de crédit	6 003	2 216
- comptes et emprunts à vue	161	28
- comptes et emprunts à terme	5 842	2 188
Dettes représentées par un titre	3 807	6 005
- Titres de créances négociables (BSF, Certificats de dépôts, BMTN)	494	1 234
- Parts des investisseurs dans les FCC de titrisation		67
- Emprunts obligataires	3 319	4 692
<i>taux fixe</i>	702	929
<i>taux variable</i>		200
<i>taux révisable</i>	2 571	3 521
<i>Dettes rattachées</i>	46	42
- Emprunts obligataires - Réévaluation des passifs couverts en FVH (concerne les emprunts émis à taux fixe)	(6)	12
Dettes subordonnées	395	407
- Emprunts Obligataires subordonnés	405	405
- Emprunts obligataires subordonnés - Réévaluation des passifs couverts en FVH (concerne les emprunts émis à taux fixe)	(10)	2
TOTAL	10 205	8 628

Le portefeuille des principales dettes subordonnées se présente comme suit :

(En millions d'euros)	Emprunteur	Montant	Durée	Échéance	Taux référence
Emprunt obligataire subordonné - 2004	LaSer Cofinoga	200 M€	12 ans	oct 2016	Taux fixe 4,75%
Emprunt obligataire subordonné - 2005	LaSer Cofinoga	100 M€	11 ans	oct 2016	Taux fixe 4,75%
Emprunt obligataire subordonné - 2006	LaSer Cofinoga	100 M€	10 ans	oct 2016	Taux fixe 4,75%

L'ensemble des titres subordonnés est remboursable in fine.

Comparaison entre le coût amorti et la juste valeur :

(En millions d'euros)	31/12/07			31/12/06		
	juste valeur	Coût amorti	Ecart	juste valeur	Coût amorti	Ecart
Dettes envers les établissements de crédit	6 003	6 003		2 216	2 216	
Dettes représentées par un titre	3 807	3 813	(6)	6 005	5 993	12
Dettes subordonnées	395	405	(10)	407	405	2
TOTAL	10 205	10 221	(16)	8 628	8 614	14

3.1.15. Provisions pour risques et charges

	31/12/06	Dotations	Reprises de provision utilisée	Reprises de provision non utilisée	Autres, dont écart de conversion	31/12/07
<i>(En millions d'euros)</i>						
Provisions pour engagements sociaux	9	2	(3)		1	9
Provisions pour impôt et organismes sociaux	9	1	(3)			7
Provisions pour risque de crédit	5	1		(1)		5
Autres provisions pour risques et charges	3		(2)			1
TOTAL	26	4	(8)	(1)	1	22

Détail des provisions sur engagements sociaux :

Analyse de la provision constituée au bilan, par nature :

<i>(En millions d'euros)</i>	31/12/06	Mouvements de l'exercice	31/12/07
Régime de retraite à prestations définies	3,9	(0,9)	3,0
Indemnités de départ à la retraite et médailles du travail	4,6	0,8	5,4
Médailles du travail	0,7		0,7
PROVISION	9,2	(0,1)	9,1

Les engagements au bénéfice des mandataires sociaux, correspondant à des indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de leur départ en retraite, sont contractés par le GIE LaSer Archives, filiale de LaSer SA, société-mère de LaSer Cofinoga.

Rapprochement de la provision avec la dette actualisée et la valeur des placements constitués pour couvrir cette dette :

<i>(En millions d'euros)</i>	31/12/06	Mouvements de l'exercice	31/12/07
Dette actuarielle avec niveau futur de salaire	14,1	1,2	15,3
Valeur vénale des placements	(4,9)	(1,3)	(6,2)
PROVISION	9,2	(0,1)	9,1

Variation de la dette actuarielle :

<i>(En millions d'euros)</i>	31/12/07		
	Indemnités de départ en retraite	Régimes à prestations définies	Total
Coût des services rendus au cours de l'exercice	0,4	0,3	0,7
Charge liée à l'actualisation des engagements	0,2	0,4	0,6
Coût des départs	(0,3)		(0,3)
Variation de périmètre et reclassements (*)		0,3	0,3
Ecarts actuariels par capitaux propres	0,6	(0,7)	(0,1)
Variation de l'exercice	0,9	0,3	1,2

(*) Transfert des engagements de retraite des salariés concernés dans le GIE LaSer Archives au 01/01/2007.

Variation de la valeur vénale des placements :

	31/12/07		
	Indemnités de départ en retraite	Régimes à prestations définies	Total
<i>(En millions d'euros)</i>			
Rendement attendu des actifs du régime		0,2	0,2
Cotisations au fonds		2,1	2,1
Prestations payées par le fonds			
Autres éléments par compte de résultat			
Autres éléments par capitaux propres		(1,0)	(1,0)
Variation de l'exercice		1,3	1,3

Principales hypothèses actuarielles retenues :

<i>(En %)</i>	31/12/07	31/12/06
Taux d'actualisation	5,00%	4,50%
Taux de revalorisation des salaires (*)	3,00%	2,75%

(*) ce taux s'applique au calcul des indemnités de départ en retraite ; le taux pour le régime de retraite à prestations définies est lui calculé en fonction de la population concernée.

3.1.16. Intérêts Minoritaires

Au 31 décembre 2006, les intérêts minoritaires correspondent aux droits des détenteurs des actions de préférence, en principal et en intérêts courus pour un montant de 186,4 M€(cf note 1.2.3). Les dividendes versés sur la période aux détenteurs d'actions de préférence représentent un montant de 10,9 M€

Au 31 décembre 2007, les intérêts minoritaires correspondent aux droits des détenteurs des actions de préférence, en principal et en intérêts courus pour un montant de 186,5 M€(cf note 1.2.3). Les dividendes versés sur la période aux détenteurs d'actions de préférence représentent un montant de 11,4 M€

3.1.17. Capital réglementaire

Le passage des capitaux propres comptables aux fonds propres prudentiels établi selon les règles de la Commission Bancaire actuellement en vigueur s'établit de la manière suivante :

<i>(En millions d'euros)</i>	31/12/07	31/12/06
Capitaux propres - Part du groupe	1 192	1 013
-Titres Subordonnés à Durée Indéterminée (*)	(110)	(110)
+ Actions de préférences (*)	180	180
- Distribution de dividendes	(24)	(4)
- immobilisations incorporelles, hors droit au bail	(108)	(70)
- écarts d'acquisition	(248)	(226)
Tier 1 - Fonds propres de base	882	783
Titres Subordonnés à Durée Indéterminée (*)	110	110
Titres Subordonnés Remboursables (**)	400	391
Tier 2 - Fonds propres complémentaires	510	501
- Participations dans les Ets de crédit et Soc.financières	(17)	
- Participations dans les sociétés MeQ	(2)	(1)
Tier 3 - Fonds propres surcomplémentaires	0	0
Fonds Propres Réglementaires Totaux	1 373	1 283

(*) Les instruments émis par LaSer Cofinoga ou ses filiales classés en capitaux propres et repris dans les fonds propres prudentiels selon les règles de la Commission Bancaire actuellement en vigueur sont :

<i>(En millions d'euros)</i>	Montant	Call	Taux référence	Step up
Titres subordonnés à durée indéterminée - 1999	110 M€	mai-09	Taux fixe 5,935%	Eur 3 M + 250 bp
Actions de préférence - 2003	100 M€	mars-13	Taux fixe 6,82%	Eur 3 M + 375 bp
Actions de préférence - 2004	80 M€	janv-14	TEC 10 + 1,35%	-

(**) Le détail des dettes subordonnées remboursables émises par LaSer Cofinoga reprises dans les fonds propres prudentiels selon les règles de la Commission Bancaire est mentionné au § 3.1.14.

3.1.18. Engagements hors bilan

<i>(En millions d'euros)</i>	31/12/07	31/12/06
ENGAGEMENTS DONNES	17 475	16 457
Engagements de financement	17 460	16 440
Engagements en faveur d'établissements de crédit	60	72
Engagements en faveur de la clientèle	17 400	16 368
dont ouverture de crédits revolving confirmés	17 339	16 367
dont autres engagements en faveur de la clientèle	61	1
Engagements de garantie	15	14
Engagements d'ordre d'établissements de crédit	11	5
Engagements d'ordre de la clientèle	4	9
Opérations en devises		3
ENGAGEMENTS RECUS	1 312	1 610
Engagements de financement	107	688
Engagements reçus d'établissements de crédit	107	688
Engagements de garantie	1 205	922
Engagements reçus d'établissements de crédit	3	4
Engagements reçus de la clientèle	1 175	866
Autres engagements reçus		52
Opérations en devises	27	

La valeur nominale des instruments dérivés est détaillée à la note 3.1.2 avec la juste valeur.

3.2. Compte de résultat Consolidé

3.2.1. Compte de résultat comparatif

Il peut s'exprimer ainsi en % du produit net bancaire :	31/12/07	31/12/06
Produit net bancaire (<i>En millions d'euros</i>)	1 277	1 123
Charges générales d'exploitation	-46,6%	-50,9%
Dot. Amort et Prov. Immob corpor et incorpo.	-2,1%	-1,8%
Résultat brut d'exploitation	51,3%	47,3%
Coût du risque et provisions pour perte de marge future	-28,8%	-25,3%
Résultat d'exploitation	22,5%	22,0%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0,0%	6,5%
Résultat Courant avant impôts	22,4%	28,5%
Impôts sur les bénéfices	-6,7%	-7,7%
Résultat net de l'exercice	15,7%	20,8%

3.2.2. Produits nets d'intérêts et revenus assimilés

(<i>En millions d'euros</i>)	31/12/07	31/12/06
Sur opérations avec les établissements de crédit	36	26
Sur opérations avec la clientèle	1 270	1 055
Sur opérations de location financement	11	12
Quote part de résultat dans les SEP financières dont la gérance n'est pas assurée par une société du Groupe	2	2
Part des associés externes dans les SEP financières dont la gérance est assurée par une société du Groupe	1	1
Intérêts et produits assimilés	1 320	1 096
Reprise de provision pour perte de marge future (*)	97	86
Sur opérations avec les établissements de crédit	(150)	(50)
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	(264)	(240)
Sur opérations de couverture	19	29
Quote part de résultat dans les SEP financières dont la gérance n'est pas assurée par une société du Groupe	(2)	
Autres	(1)	
Intérêts et charges assimilées	(398)	(261)
Total	1 019	921

(*) La reprise de provision pour perte de marge future correspond à l'impact de la désactualisation de la provision pour perte de marge future initialement dotée en coût du risque. Cette reprise reconstitue la marge financière théorique qui était attendue à l'origine des crédits pour les dossiers faisant l'objet d'une restructuration (48 M€ en 2007) et pour les dossiers faisant l'objet d'une dépréciation (49 M€ en 2007).

3.2.3. Commissions

(<i>En millions d'euros</i>)	31/12/07	31/12/06
Commissions d'assurance	141	118
Commissions de gestion de comptes	88	78
Autres commissions sur opérations avec la clientèle	55	45
Commissions - Produits	284	241
Commissions versées à des tiers	(32)	(35)
Autres commissions sur opérations avec la clientèle	(13)	(9)
Commissions - Charges	(45)	(44)
Total	239	197

3.2.4. Gains ou pertes sur actifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>(En millions d'euros)</i>	31/12/07	31/12/06
<i>Instruments classés en portefeuille de transaction :</i>		
Variation de valeur des actifs financiers à la juste valeur par résultat	3	(12)
<i>Instruments de couverture et éléments couverts en juste valeur :</i>		
Variation de valeur des instruments de couverture classés en couverture de juste valeur	(35)	(33)
Réévaluation des éléments couverts en juste valeur	35	33
Total	3	(12)

3.2.5. Gains ou pertes sur actifs financiers disponibles à la vente

<i>(En millions d'euros)</i>	31/12/07	31/12/06
Plus ou moins value de cession		
Perte de valeur		
Dividendes	0,1	0,1
Total	0,1	0,1

3.2.6. Produits et charges des autres activités

<i>(En millions d'euros)</i>	31/12/07	31/12/06
Quote-part de résultat dans les SEP non financières dont la gérance n'est pas assurée par une société du Groupe	2	2
Produits nets des immobilisations en location simple		
Refacturations	12	10
Autres produits / charges	2	5
Total des produits et charges des autres activités	16	17

3.2.7. Charges générales d'exploitation

<i>(En millions d'euros)</i>	31/12/07	31/12/06
Salaires	(159)	(137)
Charges sociales et fiscales	(65)	(60)
Charges de retraite (dont provision)	(10)	(9)
Participation et intéressement des salariés	(11)	(11)
Charges de personnel	(245)	(217)
Sous-traitance générale	(89)	(89)
Honoraires	(40)	(43)
Marketing, publicité et fidélisation	(90)	(95)
Affranchissements et télécommunications	(51)	(51)
Loyers et locations	(25)	(20)
Impôts et taxes	(11)	(12)
Déplacements	(16)	(17)
Fournitures et petit matériel	(12)	(11)
Divers	(17)	(17)
Autres charges externes	(351)	(355)
Total	(596)	(572)

3.2.8. Coût du risque et provisions pour perte de marge future

<i>(En millions d'euros)</i>	31/12/07	31/12/06
Créances irrécouvrables provisionnées	(237)	(215)
Créances irrécouvrables non provisionnées	(1)	(1)
Rentrées sur créances amorties	33	44
Variation nette de la provision statistique sur créances douteuses	(53)	2
Coût du risque	(258)	(170)
Provisions pour perte de marge future	(110)	(115)
Total	(368)	(285)

Le coût du risque de la période ne concerne que les prêts et les créances sur la clientèle.

3.2.9. Gains ou pertes nets sur autres actifs

<i>(En millions d'euros)</i>	31/12/07	31/12/06
sur immobilisations incorporelles		
sur immobilisations corporelles		(1)
sur immobilisations financières		74
Total	0	73

Au titre de l'exercice 2006, les gains nets sur immobilisations financières sont générés essentiellement par la cession des sociétés italiennes (Linéa et filiales) pour un montant de 95 M€ générant une plus-value avant impôt de 74 M€

3.2.10. Impôts sur les bénéfices

<i>(En millions d'euros)</i>	31/12/07	31/12/06
Charge nette des impôts courants	(71)	(84)
Charge nette des impôts différés	(15)	(3)
Charge nette de l'impôt sur les bénéfices	(86)	(87)

Au titre de l'exercice 2006, la charge nette d'impôt comportait un coût de 9,9 M€ relatif à la cession des sociétés italiennes.

Analyse du taux effectif d'impôt :

<i>(En millions d'euros)</i>	31/12/07	31/12/06
Résultat consolidé après impôt	201	234
Impôt réel	86	87
Résultat consolidé avant impôt	287	320
Taux d'impôt effectif moyen	29,97%	27,05%
Impôt théorique 34,43%	99	110
Ecart constaté entre impôt théorique et impôt réel	13	24
Détail :		
Différences permanentes d'imposition et autres	6	10
Plus value consolidation non fiscalisée ou à taux réduit (*)	4	15
Différences de taux d'imposition sur filiales internationales et effet report variable	2	1
Résultats des filiales non fiscalisés	1	(2)
Total	13	24

(*) : La cession des sociétés italiennes a donné lieu à la constatation d'une charge d'impôt de 9,9 M€ en 2006. Le calcul définitif a abouti à l'enregistrement en 2007 d'un boni d'impôt de 3,5 M€

3.2.11. Intérêts minoritaires

Le résultat minoritaire correspond à la rémunération des actions de préférence sur la période concernée. Ce poste est à déduire du résultat net de l'exercice pour obtenir le résultat "part du groupe".

3.3. Répartition du bilan et du compte de résultat par activité et par zone géographique

L'activité de LaSer Cofinoga est analysée selon les trois secteurs suivants :

- les résultats dans les sociétés détenues à 100% pour les activités crédit France ;
- les résultats dans les sociétés détenues en partenariat pour les activités crédit France ;
- les résultats des sociétés à l'International

3.3.1. Répartition du bilan consolidé

(En millions d'euros)	31/12/07				31/12/06			
	Activités France		Internation- al	Total	Activités France		Internation- al	Total
	entités détenues à 100%	entités non détenues à 100%			entités détenues à 100%	entités non détenues à 100%		
ACTIF								
Caisse, banques centrales & CCP	7	19	5	31	10	16		26
Instruments dérivés	92	3	9	104	86	4	5	95
Prêts et créances sur les établissements de crédit	703	7	61	771	524	6	36	566
Prêts et créances sur la clientèle <i>dont provision pour dépréciation</i>	6 618 (589)	797 (53)	3 015 (314)	10 430 (956)	6 011 (558)	716 (44)	2 308 (211)	9 035 (813)
Ecart d'acquisition	34	24	190	248	34	24	168	226
PASSIF								
Instruments dérivés	12		1	13	27	1		28
Dettes envers les établissements de crédit	5 418	1	584	6 003	1 925	2	289	2 216
Dettes envers la clientèle	31	2	11	44	24	2	8	34
Dettes représentées par un titre	3 650	157		3 807	5 718	287		6 005
Dettes subordonnées	395			395	407			407

3.3.2. Répartition du compte de résultat consolidé

(En millions d'euros)	31/12/07				31/12/06			
	Activités France		Internation- al	Total	Activités France		Internation- al	Total
	entités détenues à 100%	entités non détenues à 100%			entités détenues à 100%	entités non détenues à 100%		
Produit Net bancaire	771	85	421	1277	717	72	334	1123
Résultat Brut Exploitation	420	42	193	655	355	35	141	531
Résultat Exploitation	217	17	53	287	187	17	43	247
Rés. courant avant impôt	217	17	53	287	260	17	43	320
Résultat net-Part groupe	141	11	37	189	185	11	27	223

3.4. Juste valeur des actifs et passifs financiers

Les éléments d'information mentionnés dans cette note doivent être utilisés et interprétés avec la plus grande précaution pour les raisons suivantes :

- ces justes valeurs des actifs et passifs financiers représentent une estimation de la valeur instantanée des instruments concernés à la date de clôture. Elles sont appelées à fluctuer d'un jour à l'autre du fait des variations de plusieurs paramètres dont les taux d'intérêt et la qualité des crédits des contreparties. De ce fait, elles peuvent être significativement différentes des montants effectivement reçus ou payés à l'échéance des instruments. Dans la plupart des cas, cette juste valeur n'est pas destinée à être immédiatement réalisée, et ne pourrait en pratique pas l'être. Elle ne représente donc pas la valeur effective des instruments dans une perspective de continuité de l'activité,

- la réévaluation des instruments financiers comptabilisés au coût historique suppose souvent d'utiliser des modèles de valorisation, des conventions et des hypothèses qui peuvent varier d'une institution à l'autre. Par conséquent, la comparaison des justes valeurs présentées, pour les instruments financiers comptabilisés au coût historique, par différentes institutions financières n'est pas nécessairement pertinente.

Il a été considéré que la valeur nette comptable des actifs et passifs financiers suivants constitue leur juste valeur :

- instruments financiers dont la maturité contractuelle est inférieure à 1 an,
- instruments financiers à taux variable ou taux révisable,
- instruments financiers à vue.

Dans les comptes du Groupe, seuls les prêts à la clientèle émis à taux fixe (prêts personnels et crédits classiques), pour toutes les catégories de prêts, font l'objet d'un calcul spécifique de juste valeur.

Leur juste valeur est déterminée par différence entre la composante taux et la composante crédit :

- la composante taux est obtenue en actualisant les cash flows futurs attendus des créances au taux moyen client en date d'arrêt ;
- la composante crédit est constituée des provisions pour dépréciation déjà comptabilisées au bilan.

Ainsi calculée, la juste valeur de ces actifs s'établit à 11.131 M€ au 31 décembre 2007 pour une valeur nette comptable de 11.201 M€. Comme dit en introduction, cet écart de 70 M€ ne représente pas une moins value latente par rapport à une valeur de marché mais uniquement par convention le résultat d'une comparaison du taux de rendement des encours à taux fixe entre le taux de rendement moyen du stock de ces créances et le dernier taux client accordé à la date de clôture, étant précisé que les derniers taux clients accordés à la date de clôture sont supérieurs au taux de rendement moyen du stock de créances.

Compte tenu de ces éléments, la juste valeur des actifs et passifs financiers s'élève à :

(En millions d'euros)	31/12/07		31/12/06	
	Valeur bilan	Juste valeur	Valeur bilan	Juste valeur
ACTIFS FINANCIERS				
Prêts et créances sur les établissements de crédit	771	771	566	566
Prêts et créances sur la clientèle	10 430	10 360	9 035	9 059
Total	11 201	11 131	9 601	9 625
PASSIFS FINANCIERS				
Dettes envers les établissements de crédit	6 003	6 003	2 216	2 216
Dettes envers la clientèle	44	44	34	34
Dettes représentées par un titre	3 807	3 807	6 005	6 005
Dettes subordonnées	395	395	407	407
Total	10 249	10 249	8 662	8 662

3.5. Actionnariat

Au 31 décembre 2007, le Groupe LASER COFINOGA est détenu à 100% par LaSer S.A., elle-même détenue à parité par le Groupe Galeries Lafayette et le Groupe BNP Paribas (Cetelem).

3.6. Effectifs

Les effectifs moyens du Groupe (en quote-part contrôlée pour les sociétés intégrées proportionnellement) se répartissent comme suit :

	31/12/07	31/12/06
France	2 930	2 720
International	1 970	1 389
Total	4 900	4 109

La répartition des salariés du Groupe est la suivante :

- 26,1% des effectifs sont des cadres (27,9% en 2006),
- 73,9% des effectifs sont des non cadres (72,1% en 2006).

3.7. Opérations avec les parties liées

Les parties liées au Groupe LaSer Cofinoga sont :

- les actionnaires qui contrôlent l'entité Groupe LaSer Cofinoga : LaSer SA, Groupe Galeries Lafayette, Groupe BNP Paribas (Cetelem)
- les co-entreprises
- les principaux dirigeants de LaSer Cofinoga ou de la société-mère

Les flux avec les sociétés consolidées sous contrôle exclusif, considérées comme des parties liées, sont éliminés dans les comptes consolidés et ne sont donc pas présentés ci-après.

Les créances et les dettes cumulées envers les parties liées comprises dans les actifs et passifs aux bilans aux 31 décembre 2006 et 2007 s'analysent comme suit :

<i>(En millions d'euros)</i>	31/12/07	31/12/06
Créances brutes	746	638
Dettes	(5 720)	(2 157)
Total	(4 974)	(1 519)

Les transactions avec les parties liées comprises dans le compte de résultat pour les périodes closes aux 31 décembre 2006 et 2007 s'analysent comme suit :

<i>(En Millions d'euros)</i>	31/12/07	31/12/06
Produit net bancaire	(109)	(21)
Autres charges d'exploitation	(3)	(11)
Total	(112)	(32)

3.7.1. Avec LaSer (et ses filiales)

<i>(En millions d'euros)</i>	31/12/07	31/12/06
Créances brutes	43	120
Dettes	(57)	(121)
Total	(14)	(1)

<i>(En millions d'euros)</i>	31/12/07	31/12/06
Produit net bancaire	2	0
<i>dont commissions</i>	0	(4)
<i>dont facturations</i>	2	2
<i>dont quote part de résultat dans les SEP</i>	2	2
<i>dont impact fidélisation</i>	(2)	
Autres charges d'exploitation	(15)	(19)
<i>dont refacturations</i>	(7)	(10)
<i>dont management fees</i>	(8)	(9)
Total	(13)	(19)

3.7.2. Avec le Groupe Galeries Lafayette

(En millions d'euros)	31/12/07	31/12/06
Créances brutes	1	1
Dettes	(11)	(11)
Total	(10)	(10)

(En Millions d'euros)	31/12/07	31/12/06
Produit net bancaire	(14)	(12)
<i>dont facturations</i>	2	
<i>dont commissions d'apporteurs</i>	(16)	(12)
Autres charges d'exploitation	(6)	(6)
<i>dont refacturations</i>	(6)	(6)
Total	(20)	(18)

3.7.3. Avec le Groupe BNP Paribas

(En millions d'euros)	31/12/07	31/12/06
Créances brutes		16
Dettes (refinancement)	(5 652)	(1 964)
Total	(5 652)	(1 948)

(En millions d'euros)	31/12/07	31/12/06
PNB	(122)	(32)
<i>dont commissions</i>	3	8
<i>dont charges d'intérêts (*)</i>	(124)	(37)
<i>dont charges sur instruments dérivés</i>	(1)	(3)
Charges générales d'exploitation		0
Total	(122)	(32)

(*) du fait de l'acrosissement du refinancement auprès de BNP Paribas

3.7.4. Avec les co-entreprises

Il s'agit des transactions avec les sociétés consolidées par LaSer-Cofinoga par intégration proportionnelle.

Au 31/12/2006, cela concerne les transactions avec Banque du Groupe Casino SA, Fonds Commun de Créances Store Consumer Finance, CDGP SA, LaSer Nederland, Fidexis SA, Banque Solféa SA, Sygma SNC, Assurtis SA, La Source SARL.

Au 31/12/2007, cela ne concerne les transactions qu'avec Banque du Groupe Casino SA, CDGP SA, Banque Solféa SA, Assurtis SA, La Source SARL et Sygma SNC : LaSer Nederland et Fidexis SA sont désormais détenues à 100% et consolidées par Intégration Globale ; le FCC Store Consumer Finance a été dissous.

(En millions d'euros)	31/12/07	31/12/06
Créances brutes	702	501
Dettes		(61)
Total	702	440

(En millions d'euros)	31/12/07	31/12/06
Produit net bancaire	25	23
<i>dont intérêts et produits assimilés</i>	25	21
<i>dont quote part de résultat dans les SEP</i>		2
Autres charges d'exploitation	18	14
<i>dont refacturations</i>	3	3
<i>dont quote part de résultat dans les SEP</i>	15	
Total	43	37

3.7.5. Avec les principaux dirigeants de LaSer Cofinoga et de ses actionnaires

Les personnes concernées sont les mandataires sociaux, et les sommes indiquées correspondent aux rémunérations et avantages en nature évalués sur l'ensemble du périmètre LaSer et ses filiales.

<i>(En euros)</i>	31/12/07	31/12/06
Rémunérations et avantages en nature versés sur l'exercice	1 396 909	1 386 548

3.8. Honoraires des Commissaires Aux Comptes

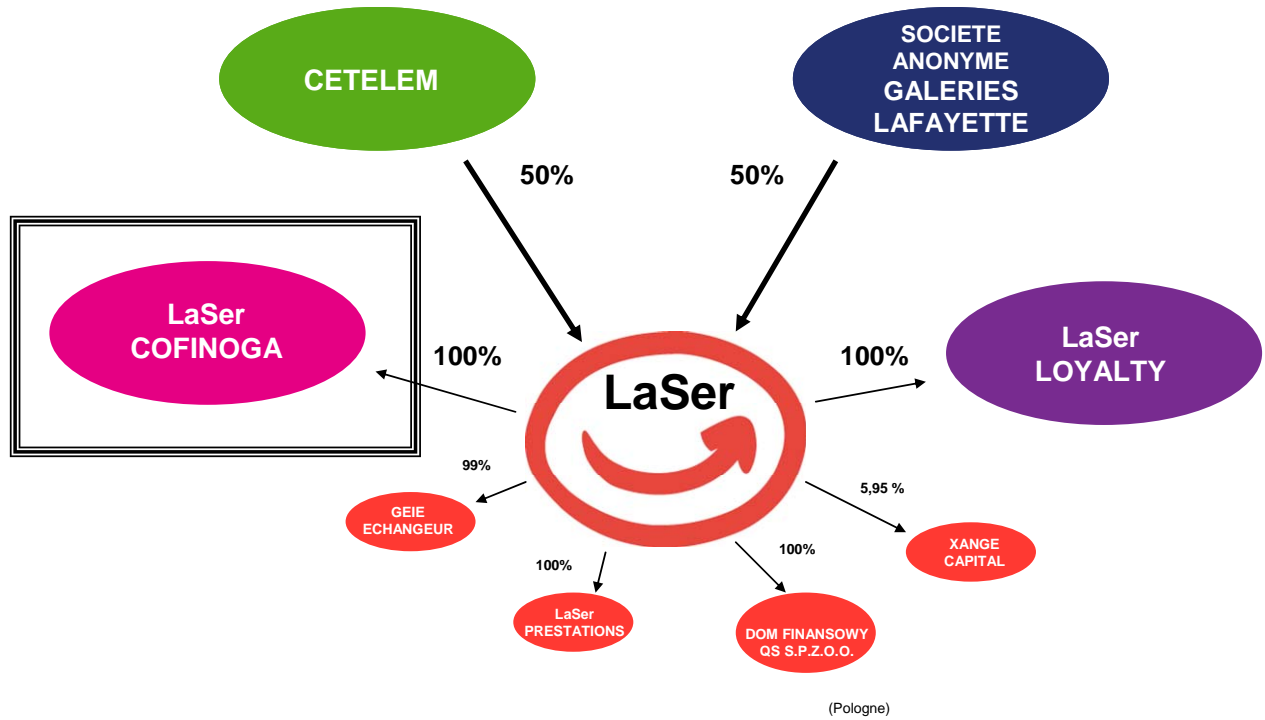
Les honoraires versés en 2007 aux Commissaires aux comptes, hors sociétés intégrées proportionnellement, se répartissent de la manière suivante :

<i>(En euros - Hors Taxe)</i>	Cailliau Dedouit et Associés	Ernst & Young Audit	Price- waterhouse Coopers Audit
Commissariat aux comptes	213 260	510 210	324 450
Autres diligences et prestations directement liées à la mission de CAC		157 700	150 200
Total Audit	213 260	667 910	474 650
Autres Prestations			
Total	213 260	667 910	474 650

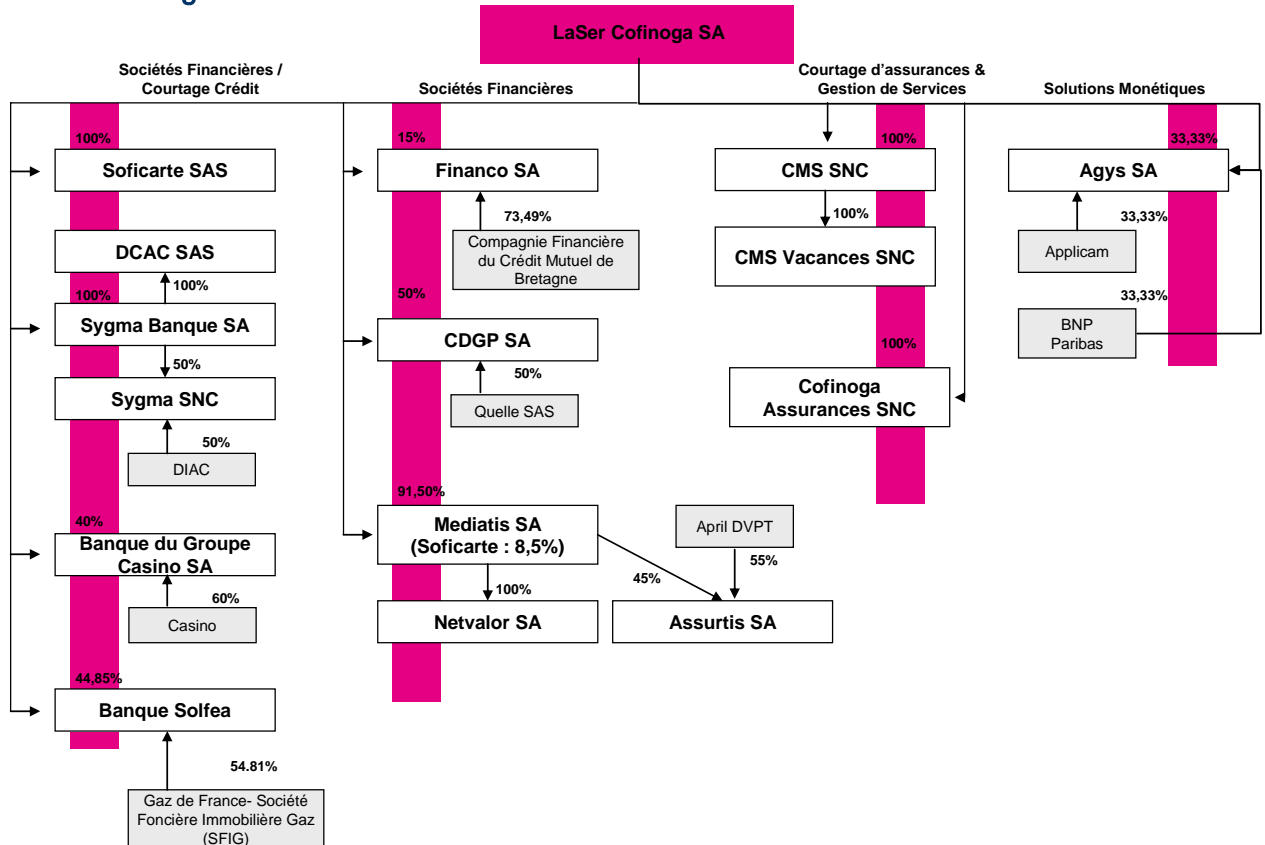
9 Informations Juridiques

9.1 Organigramme juridique simplifié au 31-12-07

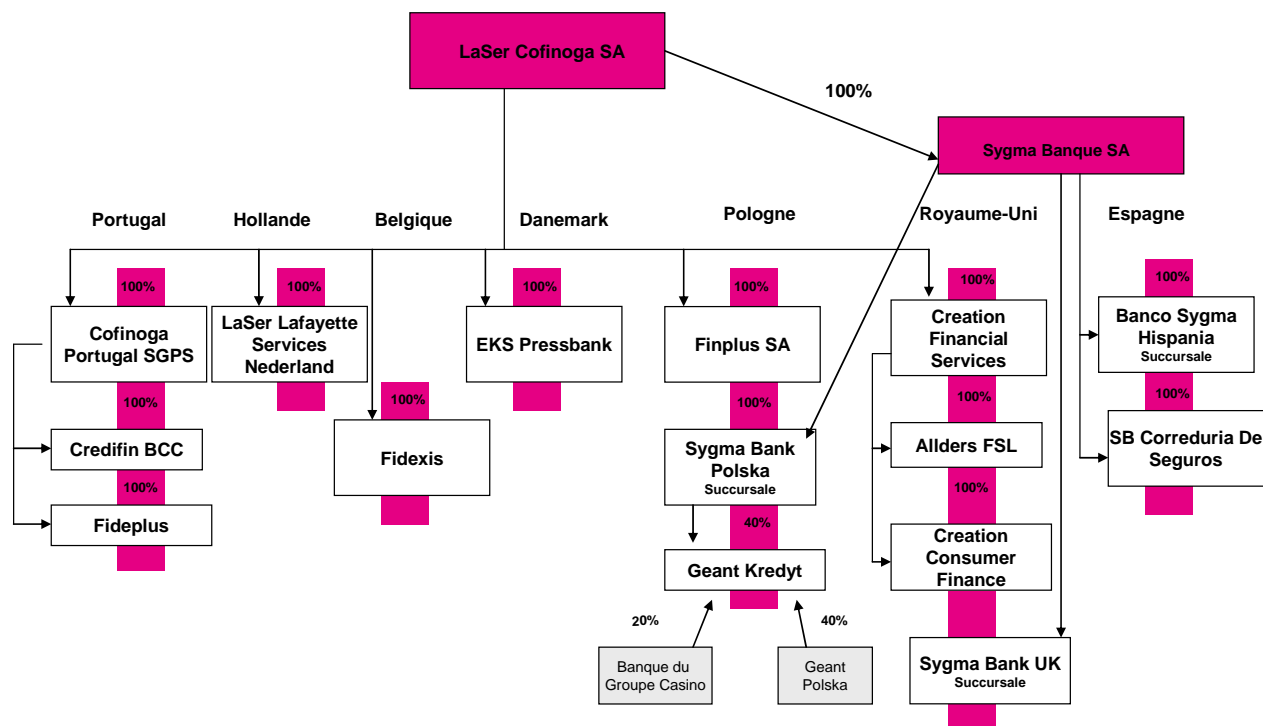
LaSer



LaSer Cofinoga France



LaSer Cofinoga International



9.2 Mouvements relatifs aux filiales et Participations

Acquisition / Augmentation de participations

- **FINANCO** : par autorisation du Conseil d'Administration du 20 septembre 2007, LASER COFINOGA a augmenté sa participation dans la société FINANCO. Elle a acquis, le 27 décembre 2007, 667 000 actions au prix de 19€ l'action pour un prix total de 12 673 000€. La participation de LASER COFINOGA est passée de 3.5% à 15%.
- **CDGP** : LASER COFINOGA a souscrit deux augmentations de capital au cours de l'exercice :
 - en date du 12 mars 2007, la société CDGP a augmenté son capital social de 827 250 € par création de 55 150 actions de 15 € de valeur nominale chacune, souscrit par LASER COFINOGA à hauteur de 27 575 actions.
 - en date de 28 novembre 2007, la société CDGP a augmenté son capital social de 110 400 € par création de 7 360 actions de 15 € de valeur nominale chacune, souscrit par LASER COFINOGA à hauteur de 3 680 actions.
- **LASER NEDERLAND BV (LSN)** : en date du 11 avril 2007, LASER COFINOGA a acquis 40 % du capital de la société LASER NEDERLAND BV, en rachetant 400 actions au co-actionnaire, la société SNS Real. Depuis cette date, LASER COFINOGA détient LSN à 100 %.
- **FIDEXIS** : en date du 21 décembre 2007, LASER COFINOGA a acquis 51 % du capital de la société FIDEXIS SA, en rachetant cette participation au co-actionnaire de la Société, la société DEXIA Bank Belgium SA/NV, soit 41 031 actions. Depuis cette date, LASER COFINOGA détient FIDEXIS à 100 %.

Liquidation / Cession

- XANGE CAPITAL : la Société LASER COFINOGA a cédé en date du 29 mai 2007, les 23 784 actions de catégorie A qu'elle détenait dans le capital de la société XANGE CAPITAL, à sa société mère la société LAFAYETTE SERVICES-LASER.
- COFLA : en date du 14 juillet 2007, la société polonaise COFLA détenue à 100 % par LASER COFINOGA a été définitivement liquidée.

9.3 Autres Informations Juridiques

Aucun événement n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

Proposition d'affectation du résultat de l'exercice

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2007 s'élève à 38 637 329,77 €, décide de l'affecter comme suit :

- aux actionnaires à titre de dividendes (soit 3,0048 € par action).....20 000 000,00 €
- le solde soit.....18 637 329,77 €

affecté en totalité au compte Report à nouveau qui s'élève ainsi à 321 186 439,97 €.

Le dividende sera mis en paiement le 2 mai 2008.

Il est précisé que les revenus distribués éligibles à l'abattement de 40%, applicable depuis le 1^{er} janvier 2005 s'élèvent à 21,03 € et que les revenus distribués non éligibles à cet abattement s'élèvent à 19 999 978,97 €.

Les dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants (en euros par action) :

<u>Exercice</u>	<u>Dividende net payé</u>
2004	5,20
2005	0
2006	0

Actionnariat salarié

Aucune action du capital de la société LaSer Cofinoga n'est détenue par des salariés de la société.

Actionnariat relatif à l'article L 225-184 du code de commerce

Aucune opération n'a été réalisée dans le cadre des articles L 225-177 à L 225-186 du code de commerce.

Disposition de l'article L 225-102-1 du Code du Commerce

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1 alinéa 3 du code de commerce, vous trouverez, ci-après, la liste de l'ensemble des mandats et fonctions, durant l'exercice 2007, exercés dans toute société par les mandataires sociaux de LaSer Cofinoga.

Dispositions de l'article L 225-100 du Code du Commerce

Conformément aux dispositions de l'article L 225-100 du code de commerce, il est précisé qu'il n'existe aucune délégation en cours accordée par l'assemblée générale au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital.

Présentation des résolutions de l'Assemblée Générale

Votre Assemblée Générale Mixte devra statuer sur :

- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2007, du rapport de gestion et du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux ainsi que sur le quitus aux Administrateurs,
- Affectation du résultat,
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007 et du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés,
- Approbation du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 du code de commerce,
- Nomination des administrateurs,
- Modification de l'objet social
- Modification corrélative des statuts
- Pouvoir pour formalités,

9.4 Fonctions et mandats des mandataires sociaux de LaSer Cofinoga

LISTE DES FONCTIONS ET MANDATS DES MANDATAIRES SOCIAUX DE LASER COFINOGA (Article L 225-102-1 du code de commerce)

- Monsieur Philippe LEMOINE, Président du Conseil d'Administration,
 - Président Directeur Général de LAFAYETTE SERVICES-LASER
 - Président du Conseil d'Administration de LASER COFINOGA et de SYGMA BANQUE
 - Membre du Comité de Surveillance du BAZAR DE L'HOTEL DE VILLE-BHV
 - Administrateur du 104, de CETELEM, GAZ DE FRANCE, MONOPRIX SA, LASER LOYALTY, UNINCOFRA, de la Maison des Sciences de l'Homme et de l'ANVIE
 - Président de GRANDS MAGASINS GALERIES LAFAYETTE-GMGL
 - Représentant permanent de LASER COFINOGA aux Conseils d'Administration de FIDECOM et de MEDIATIS
 - Administrateur unique du GIE RECHERCHE HAUSSMANN
 - Co-Gérant de GS1 France
 - Président de l'association RESEAU ECHANGEUR
 - Président de la FING (Fondation Internet Nouvelle Génération)
 - Membre de la C.N.I.L (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés)
 - Président du « Comité Economie Numérique » du MEDEF.
 - Membre du Conseil Stratégique des Technologies de l'Information
 - Membre du CODEV
 - Président du Forum d'Action Modernités
- Monsieur Michel PHILIPPIN, Directeur Général,
 - Directeur Général Délégué de LAFAYETTE SERVICES-LASER
 - Président Directeur Général de LASER LOYALTY
 - Directeur Général de LASER COFINOGA
 - Président de SOFICARTE
 - Administrateur de BANQUE DU GROUPE CASINO, BANQUE SOLFEA, SYGMA BANQUE, CEPAGES ET TERROIRS, FIDECOM, LASER SYMAG, et UNION INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE France-UNINCOFRA

- Censeur du GIE S'MILES
 - Président de GALTOUR
 - Gérant de COFINOGA ASSURANCES, GROUPEMENT D'ASSURANCES DES PARTICULIERS-GAP et LASER PRESTATIONS
 - Représentant permanent de LASER COFINOGA aux Conseils d'Administration de CARSMILE et OMNIOS
 - Représentant permanent de LASER COFINOGA au Conseil de Surveillance d'XANGE CAPITAL
 - Représentant permanent de SOFICARTE au Conseil d'Administration de MEDIATIS
 - Administrateur unique du GIE GSGC
 - Co-gérant de GALCO
 - Administrateur de LASER-LAFAYETTE SERVICES NEDERLAND BV (Hollande), CREDIFIN BCC (Portugal) et EKSPRESBANK (Danemark)
- Madame Ginette MOULIN, Administrateur.
- Présidente du Conseil de Surveillance de la SOCIETE ANONYME DES GALERIES LAFAYETTE-SAGL
 - Présidente de la société MOTIER
 - Présidente du Comité de Direction de la société MOTIER
 - Membre du Comité de Surveillance du BAZAR DE L'HOTEL DE VILLE-BHV
 - Administrateur de LAFAYETTE SERVICES-LASER, LASER COFINOGA et MONOPRIX SA
- Monsieur Philippe HOUZE, représentant permanent de la Société Anonyme des Galeries Lafayette
- Président du Directoire de SOCIETE ANONYME DES GALERIES LAFAYETTE-SAGL
 - Président Directeur Général de MONOPRIX SA
 - Président du Conseil de Surveillance de Sofidi (SA à Directoire et Conseil de Surveillance)
 - Président du Conseil d'Administration d'ARTCODIF (SA)
 - Administrateur de ROYAL ORLY (SA)
 - Représentant permanent de MONOPRIX SA au Conseil d'Administration de FIDECOM
 - Représentant permanent de SOCIETE ANONYME DES GALERIES LAFAYETTE-SAGL aux Conseils d'Administration de LAFAYETTE SERVICES-LASER et LASER COFINOGA
 - Directeur Général et membre du Comité de Direction de MOTIER (SAS)
 - Directeur Général de SOGEFIN (SAS)
 - Membre du Comité de Surveillance du BAZAR DE L'HOTEL DE VILLE-BHV (SAS)
 - Membre du Conseil Exécutif du MEDEF
 - Membre de l'UNION DU GRAND COMMERCE DE CENTRE VILLE (UCV) et de l'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES GRANDS MAGASINS (AIGM)
 - Membre du Conseil d'Administration de la NATIONAL RETAIL FEDERATION
 - Administrateur de CASINO GUICHARD-PERRACHON, de HSBC-France et de la Société d'Exploitation du Palais des Congrès de Paris (SECP)
 - Membre élu de la CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS, Vice Président de la COMMISSION DU COMMERCE ET DES ECHANGES, Président du Conseil d'Etablissement de NEGOCIA, Membre de la Commission du Règlement Intérieur, Membre du Comité Communication, Membre de la Commission de l'Urbanisme Commercial, Membre de la Commission de l'Enseignement
- Monsieur Ugo SUPINO, Administrateur.
- Président Directeur Général des SA GROUPEMENT DES GRANDS MAGASINS ET MAGASINS POPULAIRES-GGMMP et d'UNION INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE France-UNINCOFRA
 - Vice Président du Conseil de Surveillance de la Société SOFIDI (SA à Directoire et Conseil de Surveillance)
 - Président des SAS UNION POUR LES INVESTISSEMENTS COMMERCIAUX-UPLIC, de la Société IMMOBILIERE HAUSSMANN MOGADOR PROVENCE, de SOGEFIN, des GRANDS MAGASINS DE L'EST et de GL OPERA 2
 - Directeur Général des SAS GRANDS MAGASINS GALERIES LAFAYETTE-GMGL, GL IMMO 1 et SOCIETE FINANCIERE ANTIN-JOUBERT

- Membre du Comité de Surveillance la Société BAZAR DE L'HOTEL DE VILLE-BHV
 - Administrateur de LAFAYETTE SERVICES-LASER, de LASER COFINOGA et de ROYAL ORLY
 - Co-gérant de GL OPERA
- Monsieur François VILLEROY DE GALHAU, représentant permanent de la Société CETELEM.
- Président Directeur Général de CETELEM
 - Représentant permanent de CETELEM au Conseil d'Administration de LAFAYETTE SERVICES-LASER, de LASER COFINOGA et de NATIXIS FINANCEMENT
 - Administrateur de BNP PARIBAS ASSURANCE, de PROJEO et de BAYARD PRESSE, de Banco Cetelem (Espagne)
 - Membre du Conseil de Surveillance de Dresdner Cetelem Kreditbank GMBH (Allemagne)
 - Vice-Président du Conseil d'Administration de Findomestic Banca SPA (Italie)
 - Représentant de Cetelem au Conseil d'Administration de Banco Cetelem (Portugal)
- Monsieur Bruno SALMON, Administrateur.
- Administrateur et Directeur Général Délégué de CETELEM
 - Administrateur de LASER COFINOGA et de LAFAYETTE SERVICES-LASER
 - Représentant permanent de LEVAL 3 dans COFIDIS et dans MONABANQ
 - Représentant permanent de Cetelem à l'UCB
 - Administrateur de Banco Cetelem (Espagne), de Findomestic Banca SPA (Italie), de Banco Cetelem (Portugal), de Cetelem Brasil SA (Brésil), Administrateur de Cetelem IFN SA (Roumanie)
 - Membre du Conseil de Surveillance de Cetelem Bank Spolka Akcyjna (Pologne)
 - Membre du Conseil de Surveillance de JetFinance (Bulgarie)
- Monsieur Philippe REFFAY, Administrateur.
- Représentant permanent de CETELEM au Conseil d'Administration de SOCIETE DES PAIEMENTS PASS et de LEVAL 19
 - Administrateur de LAFAYETTE SERVICES-LASER et de LASER COFINOGA, de BANCO Cetelem (Espagne), de Cetelem Maroc (Maroc), de BANCO Cetelem (Portugal) et de Cetelem Brasil (Brésil)
- Monsieur Gérard CHAURAND, Administrateur.
- Président du Conseil d'Administration de CMV Médiforce
 - Administrateur D'AXA BANQUE FINANCEMENT, de NATIXIS FINANCEMENT, de S2P (Société des Paiements PASS), de LAFAYETTE SERVICES-LASER et de LASER COFINOGA, de Crédit Moderne Antilles, de Crédit Moderne Océan Indien, de Crédit Moderne Guyane,

9.5 Rémunérations et avantages sociaux versés aux mandataires sociaux durant l'exercice 2007

En euros		Rémunérations		Jetons de présence versés par les sociétés du groupe	Avantage en nature	Total des rémunérations
		Fixe	Variable			
Philippe Lemoine Président du Conseil d'administration	2007	440 055	250 000	Néant	6 092	696 147
	2006	427 045	240 000	Néant	6 092	673 137
Michel Philippin Directeur Général	2007	443 961	250 000	Néant	6 801	700 762
	2006	468 611	237 999	Néant	6 801	713 411

Les rémunérations sont celles versées durant l'exercice 2007 et couvrent l'ensemble du périmètre de LaSer et ses filiales.

La détermination des rémunérations variables est fonction de la performance de la société.

Les mandataires sociaux bénéficient également d'un régime à prestations et capitaux définis, dont les modalités sont exposées au paragraphe 3-1-15 de l'annexe sur les comptes consolidés.

9.6 Rapport du président du conseil d'administration de LaSer Cofinoga établi conformément à l'article L 225 – 37 du code de commerce

I - PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

Introduction : Objectifs du contrôle interne

Les procédures de contrôle interne en vigueur dans la société ont pour objet :

- D'une part, de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;
- D'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société.

Dans ce cadre les objectifs du contrôle interne sont de :

- Prévenir les erreurs et les fraudes,
- Protéger l'intégrité des biens et des ressources de l'entreprise,
- Gérer rationnellement les biens de l'entreprise.

1. Organisation générale des procédures de contrôle interne au niveau de la société

1.1 Acteurs ou structures exerçant des activités de contrôle

1.1.1. La Direction Générale et le Conseil d'Administration

Sous l'autorité du Conseil d'Administration, la Direction Générale impulse la démarche et contrôle la qualité du dispositif de Contrôle Interne mis en place.

Deux fois par an le Comité d'Audit LaSer et le Conseil d'Administration procèdent à l'examen de l'activité et de la qualité du Contrôle Interne chez LaSer Cofinoga. Le principal support étant le rapport réglementaire semestriel CRB 97/02 réalisé par le service Audit interne.

1.1.2. Les équipes en charge du contrôle

• L'Audit Interne (AI)

Directement rattachée au Directeur Général, cette entité en charge du contrôle périodique est composée de 16 auditeurs.

• L'Audit Interne des filiales crédit

Ces filiales, qu'elles soient en France ou à l'étranger, ont une structure d'Audit Interne composée d'1 à 4 personnes. Celles-ci sont hiérarchiquement rattachées au Directeur Général de la filiale mais dépendent fonctionnellement de l'Audit Interne. L'effectif total de ces structures est de 12 auditeurs.

• Les entités impliquées dans le contrôle permanent

- La fonction «Compliance» est composée de 4 personnes au niveau Corporate. Cette structure est en charge des risques de non-conformité et de réputation et assure la coordination de l'ensemble des équipes en charge de contrôles permanents. Les effectifs totaux de ces équipes sont de 47 personnes, dont 35 en entités opérationnelles.

- Un certain nombre de Directions Corporate disposent de structures qui participent pleinement au contrôle permanent des activités.

- C'est le cas notamment du Pôle Finance-Risque avec :

- La Planification
- La Comptabilité
- La Gestion des Risques Opérationnels et le Risk management
- La Gestion des Risques Crédit,
- Le Back-Office financier,
- Le Program Office.

La plupart de ces structures disposent de relais auprès des entités opérationnelles (crédit et service) ou supports, notamment en matière de risque crédit et de contrôle de gestion.

- Et de la Direction des Systèmes d'Information dispose d'une cellule Sécurité des Systèmes d'Information (SSI).

- Le Contrôle Interne Sectoriel du Pôle Finance France (P2F)

Cette structure est composée de 16 personnes dépendant hiérarchiquement du Responsable du Pôle P2F et fonctionnellement de la fonction « compliance »

- Les services Compliance et Contrôle permanent au sein de toutes les filiales françaises et étrangères.

Ces structures représentent un effectif total 19 personnes dépendant hiérarchiquement des Responsables de filiales et fonctionnellement de la fonction « compliance ».

1.2 Le rôle des différents acteurs

Sans revenir sur le rôle du Conseil d'Administration, lequel a été indiqué ci-dessus, le rôle des différents acteurs du contrôle interne est le suivant :

• L'Audit Interne (AI)

Son rôle est d'effectuer des missions d'audit (contrôle périodique) au sein de LaSer Cofinoga et ses filiales et de suivre l'application des recommandations faites aux audités.

• L'Audit Interne des filiales crédit

Son rôle est d'effectuer des missions d'audit (contrôle périodique) sur l'activité de la filiale et de ses différentes structures. Son rôle est également d'appliquer la méthodologie définie par l'Audit Interne et de rendre compte de ses travaux à celui-ci à travers des reportings semestriels.

• Les acteurs du contrôle permanent

- La fonction Compliance

Ce service est en charge de la gestion du risque de non-conformité et du risque d'image et de réputation. Par ailleurs, dans le cadre de la coordination du contrôle permanent, le rôle de la Compliance est également de :

- définir la méthodologie du contrôle permanent,
- coordonner et superviser les actions des contrôles sectoriels tant dans les entités « crédit » que les entités « service ».
- réaliser les reportings réglementaires pour les activités crédit (CRB, AMF, LSF).

- La Planification

Le service Coordination / Veille réalise la veille sur les principes et normes comptables et sur les évolutions réglementaires.

- La Comptabilité

Au sein de la Comptabilité, trois services sont garants du dispositif de contrôle interne :

Service Méthodes: supervise et prépare les process comptables après analyse de la doctrine comptable et des principes comptables groupe applicables, tout en y intégrant la démarche de contrôle interne.

Service Contrôle : il garantit l'application des normes et des procédures comptables et s'assure de la réalité et de la permanence des contrôles.

Service Comptabilités des filiales : il s'assure du déploiement du dispositif de contrôle interne comptable dans les filiales.

- La Gestion des Risques Opérationnels et le Risk management

Sont en charge de la quantification des risques opérationnels, notamment de la mise en place de la méthode avancée dans le cadre de Bâle II et de l'analyse et du traitement des risques aléatoires.

- La Gestion du Risque Crédit

Est en charge de la définition des normes générales, de l'analyse et du contrôle du risque crédit. Il est notamment en charge du contrôle permanent des modélisations relatives à la méthode avancée retenue dans le cadre de Bâle II par la filiale LaSer Cofinoga.

- Le Back-Office financier

Assure l'enregistrement et la gestion administrative des opérations financières et contrôle le respect des normes en matière d'intervention sur les marchés financiers.

- Le Program Office

Contrôle pour les projets d'un montant significatif du respect des méthodes d'élaboration de ces dossiers et assure le pilotage et l'animation du Comité des Programmes qui a pour mission le choix et le monitoring des projets d'un coût significatif. Il administre aussi la base process MEGA.

- La Sécurité des Systèmes d'Information (SSI)

A pour mission de s'assurer de la fiabilité, de la sécurité et de la continuité de fonctionnement des systèmes d'information et des liaisons informatiques.

- Le Contrôle Interne Sectoriel du Pôle Finance France (P2F) et les services Compliance et contrôle permanent en filiales

Ils veillent notamment au respect des procédures et de la réglementation en matière de crédit à la consommation en contrôlant les procédures d'acceptation, les offres préalables de crédit, les procédures de délivrance de cartes magasins, etc. Ils renforcent et développent la prévention et la détection des fraudes.

1.3. Les références externes et internes à l'entreprise

Il s'agit pour le dispositif de contrôle interne mis en place de veiller au respect des :

- Lois et réglementation en vigueur notamment le règlement CRBF n° 97-02 du 21 février 1997 relatif au contrôle interne des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (largement modifié le 31/03/2005),
- Loi sur la sécurité financière,
- Lois en matière de crédit à la consommation,
- Lois informatiques et liberté et code des assurances.

Par ailleurs, LaSer Cofinoga dispose des normes et procédures suivantes en vigueur :

Organisation et contrôle :

- Elaboration et mise en œuvre des procédures (transversales d'entreprise),
- Charte de Contrôle Interne, charte de Compliance, charte d'audit interne
- Procédure de conduite d'une mission d'audit,
- Procédure de lancement d'une nouvelle activité ou produit,
- Règles de sécurité physique,
- Code de déontologie.

Comptabilité et contrôle de gestion :

- Normes comptables (9 modules relatifs aux règles de comptabilisation des opérations),
- Règlement des prestations inter-branches,
- Règles d'engagement de dépenses,
- Procédures budgétaires et planning stratégique,
- Gestion des projets.

Refinancement et opérations de trésorerie :

- Règles d'intervention sur les marchés financiers (relatives à la couverture des risques de contrepartie, de taux, de liquidité et de change),
- Règles et délégations en matière de flux financiers.

Juridique :

- Procédures juridiques relatives à la validation des contrats de prestations de services ou des contrats partenaires, aux actions judiciaires, aux déclarations CNIL, à la transmission de fichiers, à la conformité légale des publicités en matière de crédit à la consommation.

Communication :

- Prise de parole extérieure au nom et pour le compte de l'entreprise,
- Gestion de la confidentialité.

Informatique :

- Procédure de gestion des habilitations,
- Règles relatives à la sécurité informatique (back-up des systèmes, sauvegarde des données, sécurité des réseaux et des liaisons externes, ...).

Crédit et opérations clientèles :

- Obligation TRACFIN sur mouvements financiers (cf. lutte contre le blanchiment des capitaux) ;
- Normes Risque Crédit :
 - o Structure et organisation de la gestion du risque (comités, mission du risque corporate, du risque international, du risque opérationnel),
 - o Clients (formalisme juridique du contrat, règles d'acceptation, déplafonnement et autres opérations sur le compte du client, ...),
 - o Partenaires (formalisme du contrat, activités « interdites », agrément des points de vente, suivi du risque par point de vente, avances sur commissions, règles particulières pour les salariés partenaires ou du Groupe LaSer),
 - o Outils (scores, utilisations des fichiers négatifs ou positifs, modalité d'étude des dossiers, détection des fraudes, contrôle de l'achat, nouveaux médias),
 - o Stratégie (tests de stratégie, documentation des stratégies),
 - o Recouvrement (organisation, stratégies, outils de gestion et de pilotage, charte de déontologie),
 - o Reporting : suivi du risque et de l'impayé (tableaux de bord, suivi des scores, système de provisionnement de l'impayé) ;
- Procédures opérationnelles de recouvrement (délais de traitement, régularité des relances, gestion du surendettement, règles de passage à pertes),
- Procédure de prévention des fraudes.

A cette fin, des outils sont mis en place par l'ensemble des services ; à savoir :

- Un organigramme fonctionnel,
- Des fiches de postes et de mission,
- Un système de délégations et de pouvoirs,
- Une description des process,
- Des procédures opérationnelles relatives aux aspects métiers et transversales d'entreprise émises par les entités corporate,
- Des outils de reporting et de communication,
- Une organisation des contrôles permanents.

2. Présentation des informations synthétiques sur les procédures de contrôle interne

2.1. L'identification des risques

Les risques sont identifiés et regroupés par famille. Pour résumer, il existe 5 familles de risques qui sont le risque opérationnel, le risque crédit, le risque de marché, le risque de non-conformité et de réputation et enfin le risque stratégique.

2.2. Caractère centralisé ou décentralisé des procédures de contrôle interne

Les procédures de contrôle interne sont à la fois centralisées et décentralisées dans la mesure où elles existent dans la société qui consolide les comptes et dans les filiales consolidées.

2.3. Procédures de Contrôle permanent et de Contrôle périodique

Il existe différents niveaux de contrôle :

2.3.1 Le contrôle permanent

Contrôles effectués selon une fréquence allant de quotidienne à inférieure à 6 mois

Contrôle hiérarchique direct ou auto-contrôle

Il est effectué par les opérateurs ou leur hiérarchie directe :

- Vérification de la justesse des opérations effectuées,
- Contrôle permanent de la qualité d'exécution des tâches.

Contrôle permanent opérationnel

Il est effectué par les Contrôleurs des entités opérationnelles en opposition de fonction vis-à-vis des autres collaborateurs de l'entité :

- Contrôle par échantillonnage du respect des normes, procédures et délégations selon une périodicité quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle,
- Contrôles effectués à partir de requêtes automatiques ou de sélections manuelles,
- Contrôles effectués de façon régulière sur sites (agences, espaces cartes magasin, services opérationnels, ...).

Contrôle permanent fonctionnel

Il est effectué par les Directions Corporate en charge de certains types de risque (Conformité, Comptabilité, Contrôle de Gestion, DSI, Risque, ...). Le principe retenu étant l'indépendance vis-à-vis des entités opérationnelles :

- Contrôle de l'application par les entités des normes et procédures transversales d'entreprise émises par les Directions Corporate dans leur périmètre de responsabilité.

2.3.2. Le contrôle périodique

Contrôles effectués selon une fréquence allant de 1 an à 4 ans

Audit interne

Il est effectué par l'audit interne Corporate qui intervient dans toutes les entités et sur tous les types de risque :

- Contrôle de la qualité, de la conformité et de l'efficacité du dispositif de contrôle interne,
- Réalisation de full-audit, d'audits d'efficacité ou de conformité,
- Réalisation d'interventions ponctuelles sur des problèmes spécifiques,
- Elaboration des rapports réglementaires sur le Contrôle Interne.

Ce même type de mission peut être effectué au sein des filiales par leur propre audit interne et ce, sous la responsabilité fonctionnelle de l'audit interne Corporate.

2.4. Procédures de contrôle permanent dans le domaine financier et comptable

Des réunions hebdomadaires sont organisées entre le responsable de la comptabilité et son équipe de Direction (responsable Comptabilité Crédit, responsable Comptabilité Loyalty Paris, Responsable Fournisseurs/Loyalty/Assurances, responsable service Contrôle, service Contrôle des filiales et service Méthodes)

Ces réunions ont pour objectif de traiter des sujets transversaux et des plannings à l'intérieur de la Direction Comptable, afin d'avoir une vision globale des impacts qu'ils peuvent avoir sur les différents métiers de la Direction Comptable.

Une réunion est ensuite effectuée tous les 15 jours pour diffuser les points importants aux managers opérationnels.

Les Niveaux de contrôle

Il existe différents niveaux de contrôle.

En ce qui concerne le contrôle permanent :

- *Le premier niveau de contrôle* est assuré par les managers de groupes, les responsables hiérarchiques directs des collaborateurs en charge des travaux de comptabilité et de finance. Ce dispositif de contrôle permet de garantir la régularité, la sécurité et la validation des opérations réalisées ainsi que la surveillance des risques.

- Contrôle d'exhaustivité : s'assurer que toutes les opérations sont enregistrées ;
- Contrôle de réalité ou d'existence : s'assurer de la conformité du solde comptable avec la réalité (ex : rapprochement de la comptabilité auxiliaire avec les fichiers de gestion) et vérifier que seules les opérations de la période ont été prises en compte ;
- Contrôle de propriété : vérifier que les informations du système d'information sont relatives à des opérations réellement contractées par la société ;
- Contrôle d'évaluation ou exactitude : vérifier que les informations sont correctement évaluées ;
- Contrôle de comptabilisation : valider la correcte comptabilisation de l'opération (respect des principes comptables, imputation dans le compte comptable approprié).

A titre d'exemple :

- Le déversement d'évènements émanant des applicatifs de gestion (chaîne crédits, trésorerie, recouvrement, contentieux) dans le logiciel comptable fait l'objet d'un contrôle mensuel. Ces contrôles sont réalisés à l'aide de la piste d'audit et des états de restitutions.
- Les flux bancaires de toutes les activités font l'objet d'un suivi attentif et sont également vérifiés chaque jour. Des rapprochements bancaires mensuels sont formalisés.
- Les contrôles relatifs à l'exhaustivité des encours des chaînes de crédit, du contentieux, des frais généraux et du passif sont quant à eux effectués à périodicité mensuelle ainsi que les opérations hors bilan. A cet égard, des cadrages des données comptables et de gestion des encours sains et douteux sont effectués à périodicité mensuelle ; les opérations hors bilan font également l'objet d'un suivi mensuel par rapprochement avec les données émanant du Front-Office.

Par ailleurs, le Produit Net Bancaire, le compte de charges d'exploitation ainsi que le coût du risque sont établis mensuellement et présentés à la Direction Générale.

- *Le second niveau de contrôle* concerne le responsable de la comptabilité générale de LaSer Cofinoga, ses responsables de service et le service Contrôle des filiales. Ces contrôles sont à fréquence périodique et ont pour objectif de s'assurer de l'efficacité des dispositifs de contrôles réguliers mis en place au niveau des équipes, de la régularité des opérations et du respect des procédures. Il s'agit essentiellement des contrôles de cohérence des informations financières et comptables.

A noter par exemple comme type de contrôles :

- L'établissement des rapprochements bancaires par le service contrôle,
 - La revue des dossiers de clôture,
 - Le rapprochement des résultats analytiques du groupe avec les résultats consolidés
- *Le troisième niveau de contrôle* est effectué au travers des travaux des services de la Planification, notamment Consolidation et Fiscalité. Un process est organisé autour d'un objectif de consolidation mensuelle ce qui permet de renforcer la qualité globale de l'information financière interne et de réduire les délais de production de ces comptes.

Une procédure de diffusion des plannings d'arrêté reprenant les étapes clés et les échéances associées, ainsi qu'un compte rendu de clôture décrivant les difficultés rencontrées, sont mis en place.

Ce niveau de contrôle concerne également le service fiscalité qui veille notamment à la bonne application de la réglementation fiscale, supervise l'ensemble des déclarations fiscales établies par les équipes comptables.

En ce qui concerne le contrôle périodique :

- *Le troisième niveau de contrôle* est effectué par l'audit interne.
- Enfin un contrôle de « quatrième niveau », centré sur l'activité financière et comptable, est par ailleurs, assuré par la Commission Bancaire (au travers des différents reportings effectués : états statistiques mensuels et états réglementaires trimestriels) et par les commissaires aux comptes.

II - CONDITIONS DE PREPARATION DES CONSEILS D'ADMINISTRATION

La préparation des conseils d'administration s'effectue sous la direction du Président du Conseil d'Administration qui organise les travaux de préparation, conformément à l'article L 225-51 du code de commerce.

Chaque Conseil d'Administration de la société fait l'objet de plusieurs réunions préparatoires.

Les participants à ces réunions appartiennent à la Direction Générale, à la Direction Financière, et au Secrétariat Général.

Le Président du Conseil d'Administration établit l'ordre du jour du Conseil d'Administration et fixe des directives concernant la préparation des conseils d'administration et les documents à élaborer, directives suivies lors des réunions de préparation.

Le Président du Conseil d'Administration transmet l'ordre du jour aux administrateurs préalablement à la réunion.

Mission des réunions préparatoires

Sur les directives du Président du Conseil d'Administration, les réunions préparatoires consistent à :

- Assurer en liaison avec notamment les services chargés du développement en France et à l'étranger, les services comptables, de contrôle interne, du back office, du contrôle de gestion, de la trésorerie et du refinancement, la préparation de documents en vue de leur remise au Conseil,
- La préparation des dossiers d'investissement ou autres présentés et remis aux administrateurs, pour une information ou pour une approbation,
- La préparation de fiches explicatives par sujet abordé en Conseil à destination du Président du Conseil d'Administration et de la Direction Générale et visant à les aider dans la direction de la séance du Conseil,
- L'organisation générale de la réunion.

Tous les documents remis aux administrateurs font l'objet d'une validation préalable par le Président du Conseil d'Administration.

L'élaboration des dossiers

Le Secrétariat Général assure la centralisation des documents remis aux administrateurs et constitue à cet effet des dossiers, lesquels sont validés par le Président du Conseil d'Administration dans le cadre de ses fonctions.

9.7 **Projet de résolutions de l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2008**

LASER COFINOGA
Société anonyme au capital de 100 000 000 euros
Siège social : 66 rue des Archives - PARIS 3ème
682 016 332 RCS PARIS
>>>>>>>><<<<<<<<<

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 30 AVRIL 2008

PROJET DE RESOLUTIONS

PARTIE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2007 tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Elle donne quitus aux Administrateurs de leur mandat pour cet exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2007 s'élève à 38 637 329,77 €, décide de l'affecter comme suit :

- aux actionnaires à titre de dividendes (soit 3,0048 € par action).....20 000 000,00 €
- le solde soit.....18 637 329,77 €

affecté en totalité au compte Report à nouveau qui s'élève ainsi à 321 186 439,97 €.

Le dividende sera mis en paiement le 2 mai 2008.

Il est précisé que les revenus distribués éligibles à l'abattement de 40%, applicable depuis le 1^{er} janvier 2005 s'élèvent à 21,03 € et que les revenus distribués non éligibles à cet abattement s'élèvent à 19 999 978,97 €.

Les dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants (en euros par action) :

Exercice	Dividende net payé
2004	5,20
2005	0
2006	0

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007 tels qu'ils lui sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

QUATRIEME RESOLUTION



L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 du code de commerce et statuant sur ce rapport, en approuve le contenu.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale nomme, en qualité d'administrateur, pour une durée de six années venant à expiration lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013, la société CETELEM, société anonyme au capital de 381 416 378 euros ayant son siège social 5 avenue Kléber Paris 16^{ème}, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 542 097 902, représentée par Monsieur François VILLEROY DE GALHAU.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale nomme, en qualité d'administrateur, pour une durée de six années venant à expiration lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013, la Société Anonyme des Galeries Lafayette, société anonyme au capital de 26 376 008 euros, ayant son siège social 40 boulevard Haussmann à Paris 9^{ème} et immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 542 094 065, représentée par Monsieur Philippe HOUZE.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale nomme, en qualité d'administrateur, pour une durée de six années venant à expiration lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013, Monsieur Philippe LEMOINE.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale nomme, en qualité d'administrateur, pour une durée de six années venant à expiration lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013, Monsieur Bruno SALMON.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale nomme, en qualité d'administrateur, pour une durée de six années venant à expiration lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013, Madame Ginette MOULIN.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale nomme, en qualité d'administrateur, pour une durée de six années venant à expiration lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013, Monsieur Philippe REFFAY.

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale nomme, en qualité d'administrateur, pour une durée de six années venant à expiration lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013, Monsieur Ugo SUPINO.

DOUZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale nomme, en qualité d'administrateur, pour une durée de six années venant à expiration lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013, Monsieur Gérard CHAURAND.

PARTIE EXTRAORDINAIRE

TREIZIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide, sous la condition suspensive de l'agrément du CECEI, de modifier l'article 3 « Objet social » :

Ancien article :

« 3 - *Objet social*

La société a pour objet:

Toutes opérations de financement du crédit à la consommation et, notamment, des ventes à crédit de toutes espèces de marchandises (en particulier, de véhicules à moteur, de biens d'équipement et appareils électro-ménagers), mêmes destinées à des besoins professionnels, ainsi que des prestations de services,

Et toutes opérations financières, commerciales, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou pouvant en faciliter l'exécution et notamment l'activité de courtage d'assurances. »

Nouvel article :

« 3 - Objet social

La société a pour objet:

Toutes opérations de financement de crédit à la consommation, notamment, des ventes à crédit de toutes espèces de marchandises, mêmes destinées à des besoins professionnels, ainsi que des prestations de services.

Toutes opérations de financement de crédit immobilier, dans le cadre des activités de regroupement de créances.

Toutes opérations financières, commerciales, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou pouvant en faciliter l'exécution et notamment l'activité de courtage d'assurances. »

QUATORZIEME RESOLUTION

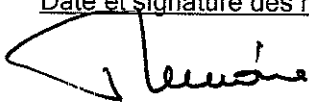
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à LA GAZETTE DU PALAIS, à l'effet d'accomplir, le cas échéant, tous les dépôts au Greffe du Tribunal de Commerce et des Sociétés de PARIS concernant les déclarations modificatives rectifiant, complétant ou annulant les mentions portées au Registre du Commerce et des Sociétés ainsi que toutes les formalités requises, résultant de la tenue de la présente Assemblée.

9.8 Déclaration des personnes physiques

"Nous attestons qu'à notre connaissance, les états financiers contenus dans le rapport financier annuel sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle et honnête des éléments d'actif et de passif, de la situation financière et des profits ou pertes de LaSer Cofinoga et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation; et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution, des résultats et de la situation de LaSer Cofinoga et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe est confrontés."

Date et signature des responsables

28 Mars 2008



Philippe LEMOINE
Président du conseil d'Administration



Michel PHILIPPIN
Directeur Général

9.9 Rapport des commissaires aux comptes

CAILLIAU DEDOUI ET ASSOCIES

19, rue Clément Marot
75008 Paris

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
régionale de Paris

PricewaterhouseCoopers Audit

Crystal Park
63, rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit

Faubourg de l'Arche
11, allée de l'Arche
92037 Paris-La Défense Cedex

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
régionale de Versailles

Laser Cofinoga, S.A.

Exercice clos le 31 décembre 2007

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Laser Cofinoga relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables

La note 1.3.1 de l'annexe expose les principes d'éligibilité aux relations de couverture des instruments utilisés dans le cadre de la couverture du risque de taux des portefeuilles de créances en application de la norme IAS 39 adoptée par l'Union européenne (dite « carved out »).

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des principes comptables visés ci-dessus et des informations fournies dans les notes 1 et 3. de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables

1. Ecarts d'acquisition

Conformément aux modalités décrites dans la note 1.3.6 de l'annexe, votre groupe procède, à chaque clôture, à des tests de dépréciation des écarts d'acquisition sur la base des plans de développement prévisionnels des unités génératrices de trésorerie concernées.

Nous avons vérifié le caractère approprié de la méthodologie adoptée en la matière par votre groupe et examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation, ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées.

2. Provisionnement du risque de crédit

Votre groupe constate des dépréciations pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités, selon la méthodologie décrite dans la note 1.3.3. de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fonde l'approche retenue par votre groupe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, pour estimer ces risques, et à mettre en œuvre des tests pour vérifier, par sondages, l'application de la méthode conduisant à la couverture de ces risques par des dépréciations.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris, Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 28 mars 2008

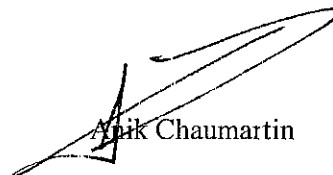
Les Commissaires aux Comptes

CAILLIAU DEDOUIT ET ASSOCIES



Jean-Jacques Dedouit

PricewaterhouseCoopers Audit



Anik Chaumartin

ERNST & YOUNG Audit



Thierry Gorlin